

LA PRESSE

LA PRESSE FAIT L'HISTOIRE

GUY CREVIER
JOUR 1 DE VOTRE JOURNAL
SUR IPAD PAGES A2 ET A3

ANDRÉ DESMARAIS
APPUYER UNE VISION D'AVENIR
PAGE A24

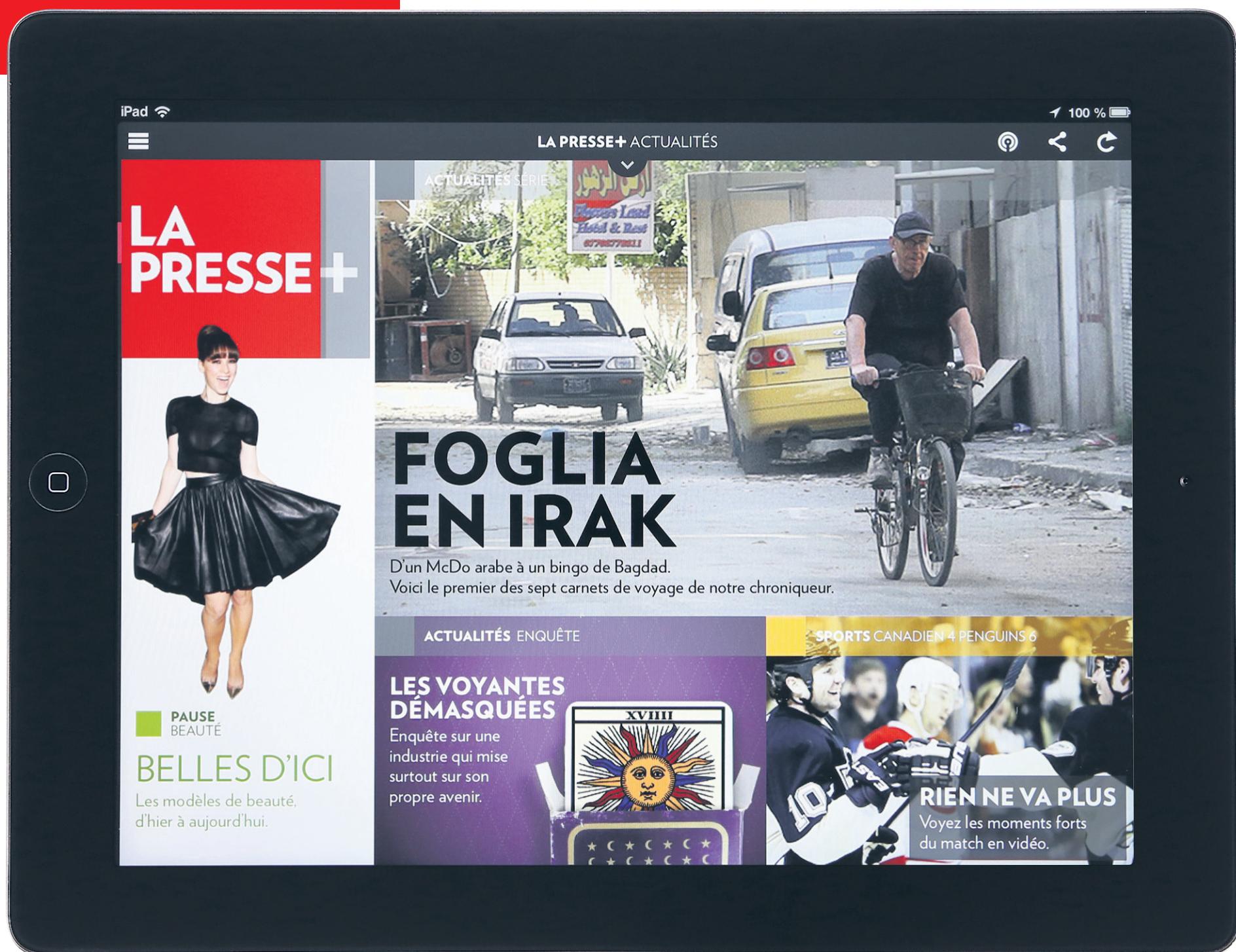


PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

EN EXCLUSIVITÉ DANS LA PRESSE+

PAUSE
Cette nouvelle section, publiée du lundi au samedi, est une invitation à s'arrêter pour prendre soin de soi et des siens.

LPA
L'exode. Le Québec devient une terre d'accueil pour de jeunes Européens en quête d'un avenir meilleur.

ARTS
Franco Nuovo rencontre Patrick Huard. Grosse nouvelle, bonne nouvelle.

SPORTS
La nouvelle chronique de Guy Carbonneau

DANS CE NUMÉRO

RÉGIMES DE RETRAITE
POUR ASSURER NOS VIEUX JOURS
AFFAIRES

ILLUSTRATION JEAN-MARC CHARRON-AUBIN, LA PRESSE

EXCLUSIF
MARIJUANA À DES FINS MÉDICALES
DES CRIMINELS PROFITENT DU SYSTÈME
PAGE A12

ATTENTAT DE BOSTON
LE FBI AURAIT IDENTIFIÉ UN SUSPECT
PAGE A7

PHOTO BRIAN SNYDER, REUTERS

NOUVEL ARRIVAGE CELLIER
DÈS AUJOURD'HUI
L'ESPAGNE, LA FRANCE ET L'ITALIE
EN VENTE PRINCIPALEMENT DANS LES SAQ SÉLECTION * QUANTITÉ LIMITÉE *

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Les lettres empoisonnées nous font réaliser que le fait de recevoir des textos avec des fautes d'orthographe, c'est pas si mal.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte

L-V 6 21924 98765 1

N'ATTENDEZ PLUS POUR VOIR.

Voyez aujourd'hui grâce au LASIK. Prenez 5 ans pour payer.

À partir de 490 \$/œil*
Financement sur 5 ans
0 \$ d'acompte*

Réservez une consultation gratuite au 1-877-768-9888 ou au lasikmd.com

LASIK MD
VISION

*Les prix peuvent changer sans préavis et varient selon la prescription. Correction personnalisée à 1 750 \$ par œil. Applicable sur une intervention des deux yeux seulement. D'autres conditions peuvent s'appliquer. †Sous réserve de l'approbation de crédit de Services de cartes Desjardins. Intérêts à partir de 8,9 % sur 60 mois.

VIRAGE NUMÉRIQUE



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

LANCEMENT DE LA PRESSE+

LA NOUVELLE ÉDITION NUMÉRIQUE DE LA PRESSE SUR iPad

GUY CREVIER
Président et éditeur de *La Presse*

Après trois ans de recherche et de développement et un investissement de 40 millions de dollars, nous lançons aujourd'hui *La Presse+*, notre nouvelle édition numérique gratuite pour la tablette numérique iPad. Nous sommes particulièrement fiers de vous proposer une édition numérique novatrice et dynamique qui viendra redéfinir la façon de vous informer tout en conservant l'ADN de *La Presse* dans la qualité de ses contenus. *La Presse+* exploite pleinement les capacités multifonctionnelles de l'iPad et offre l'expérience d'information la plus complète jamais offerte par la plus grande salle rédaction au Québec.

Concrètement, *La Presse+* est une édition numérique quotidienne complète livrée dans l'application Kiosque de votre iPad avant 5h30 tous les matins, sept jours sur sept. Cette nouvelle édition numérique est un outil extraordinaire qui permet de mettre en valeur et d'enrichir

la qualité et la profondeur de l'information présentée dans un environnement interactif et convivial qui réunit le meilleur des médias imprimés, du web et de la vidéo.

Les contenus de *La Presse+* sont distinctifs et étoffés grâce à une présentation visuelle sophistiquée et recherchée, composée de textes, d'images interactives, de vidéos, de galeries de photos, de dossiers à onglets et d'écrans défilants qui enrichissent la nouvelle.

Encore plus complète que notre version papier, *La Presse+* propose une grande variété de contenus exclusifs incluant la toute nouvelle section Pause et de nombreux nouveaux chroniqueurs et collaborateurs.

Au-delà de l'édition du jour, *La Presse+* permet également de rester à l'affût de l'actualité en tout temps grâce à l'intégration d'une fonction de nouvelles en direct.

La Presse+ vient s'ajouter aux autres plateformes de l'écosystème de *La Presse* (mobile, web, papier).

Nous avons choisi de développer cette nouvelle édition numérique sur l'iPad en raison de ses capacités exceptionnelles de présentation des contenus et son potentiel comme véhicule publicitaire. L'iPad est d'ailleurs la tablette numérique la plus répandue chez nos abonnés et la plus populaire au Québec.

Je profite de l'occasion pour remercier toute l'équipe de *La Presse* pour sa contribution à la réalisation de ce projet de grande envergure. Je remercie également nos clients, nos annonceurs et les agences de publicité qui choisissent d'innover et de nous accompagner dans notre développement.

Avec ce lancement, nous entamons un jalon important de notre histoire et *La Presse+* devient le vaisseau amiral de tout notre écosystème d'information.

Je vous invite à vous rendre au LaPressePlus.ca pour en savoir davantage.

Bonne découverte!

UNE RELATION DE CONFIANCE

En vous abonnant gratuitement à *La Presse+*, vous bénéficiez du même respect et de la même Politique de cueillette et de protection des renseignements personnels qu'avec un abonnement payant à *La Presse* version papier. *La Presse* s'engage à respecter la vie privée de ses utilisateurs sur toutes les plateformes de son écosystème d'information et à préserver le lien de confiance mutuel avec ses abonnés. Lors de l'abonnement à *La Presse+*, les utilisateurs sont invités à transmettre leur nom, leur courriel et leur code postal. La transmission de ces données est facultative et leur utilisation s'effectue en conformité avec notre Politique de cueillette et de protection des renseignements personnels.

COMMENT S'ABONNER GRATUITEMENT À LA PRESSE+

L'application *La Presse+* est disponible dès maintenant dans le Kiosque d'iPad ou au LaPressePlus.ca. Une fois l'application téléchargée, les utilisateurs doivent s'abonner gratuitement. Ils recevront leur édition numérique quotidienne dans le Kiosque de leur iPad avant 5h30 chaque matin.

CE DONT VOUS AVEZ BESOIN

Compatible avec iPad 2 ou tout modèle plus récent et requiert un système d'exploitation iOS 6 ou toute version ultérieure.



UN CONTENU ENRICHIS ET PLUSIEURS EXCLUSIVITÉS



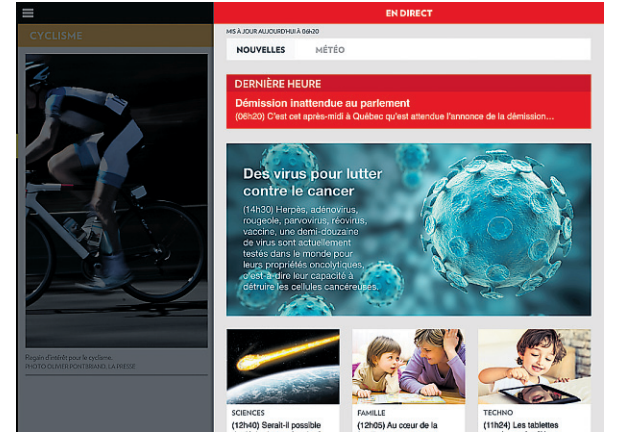
UNE EXPÉRIENCE QUOTIDIENNE ENRICHIE

Offerte dans un format unique, novateur et dynamique, *La Presse+* propose l'expérience d'information la plus complète jamais offerte par *La Presse*. L'actualité y est présentée autrement et permet d'approfondir, du bout des doigts, les sujets qui vous intéressent.



PAUSE, UNE NOUVELLE SECTION EXCLUSIVE

Publiée du lundi au samedi sur un thème différent, la toute nouvelle section *Pause* sera offerte dans *La Presse+* en exclusivité. Elle accompagnera les utilisateurs dans leur quotidien en leur offrant des pistes de solution originales, réalistes et inspirantes, utiles dans toutes les sphères de leur vie (famille, santé, mode, etc.).



L'ACTUALITÉ TOUJOURS À JOUR

Au-delà de l'édition quotidienne livrée chaque matin, *La Presse+* permet de rester à l'affût de l'actualité en tout temps grâce à l'intégration d'une fonction vouée à l'information en continu. Des toutes dernières nouvelles aux résultats sportifs, en passant par la météo et les cotes de la Bourse, *La Presse+* est toujours à jour.

VOS CONTENUS PRÉFÉRÉS ET PLUS ENCORE

Une édition numérique comme *La Presse+* offre plus de fonctionnalités et d'espace qu'un support papier. Ainsi, en plus des sections rédactionnelles (Actualités, Arts, Sports, Maison, etc.) en versions enrichies et des textes des chroniqueurs et éditorialistes de *La Presse*, *La Presse+* offrira une grande variété de contenus exclusifs.



DE NOUVEAUX COLLABORATEURS-VEDETTES

De Guy Carbonneau à Franco Nuovo, des dizaines de nouveaux chroniqueurs et collaborateurs connus et influents se joignent à *La Presse+* sur une base régulière avec des chroniques et des capsules vidéo exclusives.

Louis-José Houde, nouveau collaborateur

TOUR GUIDÉ



POUR TOUT SAVOIR

Pour obtenir tous les renseignements sur *La Presse+*, sa navigation, ses fonctionnalités, les prélabes ou le guide d'installation, rendez-vous sur le microsite lapresseplus.ca.

UNE EXPÉRIENCE QUOTIDIENNE ENRICHIE

Vous allez découvrir une toute nouvelle expérience d'information qui met en valeur la profondeur de vos contenus préférés grâce à des images interactives, des vidéos et des galeries de photos. La Presse+ redéfinit votre façon de vous informer...

Vous pouvez, du bout des doigts, changer le format du texte, agrandir les caractères, faire défiler les articles automatiquement ou lire en mode nuit.

La Presse+ facilite vos découvertes.

LE TÉLÉCHARGEMENT AUTOMATIQUE AVANT 5 H 30

Tous les matins, vous recevez votre édition dans l'application Kiosque de votre iPad dès 5 h 30 grâce au téléchargement automatique.

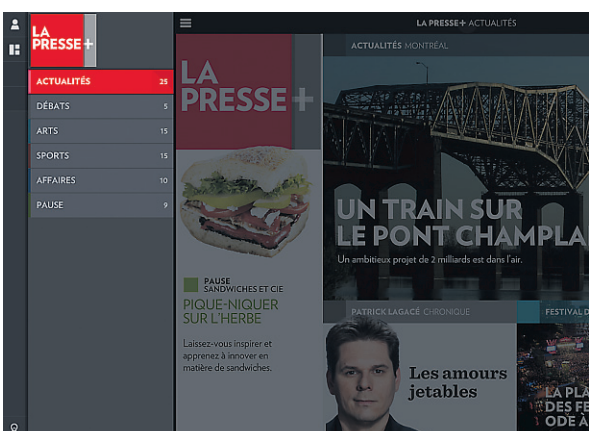
Avec *La Presse+*, votre nouveau rituel du matin n'aura jamais été aussi facile.

LE TÉLÉCHARGEMENT AUTOMATIQUE AVANT 5 H 30

En acceptant le téléchargement automatique des éditions qui est proposé au moment de l'abonnement, il est possible de recevoir une édition quotidienne de *La Presse+* dans le Kiosque de votre iPad dès 5 h 30 tous les matins. Le téléchargement automatique des éditions s'effectue toujours en mode Wi-Fi. Si le téléchargement des éditions est effectué manuellement, il est recommandé d'être connecté en mode Wi-Fi.

DES CONTENUS DISPONIBLES EN MODE PLEIN ÉCRAN

La Presse+ permet de consulter facilement les textes, images, extraits audio et vidéo de l'édition en mode plein écran. Pour activer le mode plein écran, il faut simplement écartier les doigts sur le contenu désiré. Pour revenir à la lecture de l'édition, il suffit de pincer les doigts sur le contenu consulté en mode plein écran.



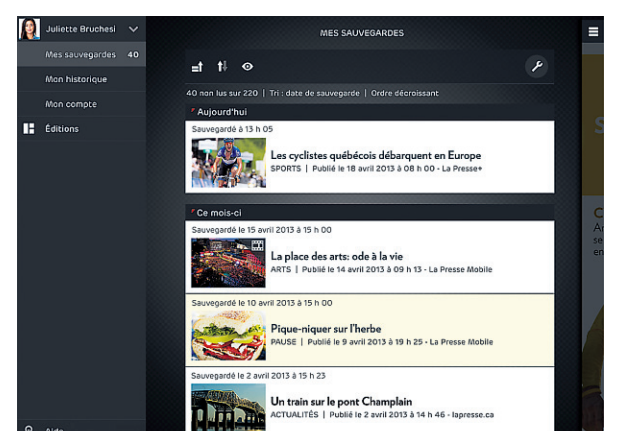
UNE NAVIGATION SIMPLE

La Presse+ est dotée de repères clairs et d'une navigation simple. Elle offre une expérience d'information conviviale, agréable et intuitive pour tous les utilisateurs, peu importe leur âge ou leur niveau de confort avec les nouvelles technologies. Accessible dès l'ouverture de l'édition, le menu des sections est rapide à consulter et offre un accès direct aux contenus désirés.



UNE CONSULTATION QUI S'ADAPTE AUX PRÉFÉRENCES DE L'UTILISATEUR

La Presse+ permet aux utilisateurs d'adapter leur lecture au moment de la journée, à la luminosité ou à leur état d'esprit. Il est possible de changer le format du texte, d'agrandir les caractères, faire défiler les articles automatiquement ou de lire en mode nuit.



DES CONTENUS À SAUVEGARDER ET À PARTAGER

En s'abonnant à *La Presse+*, les utilisateurs ont accès à leur espace personnel *Ma Presse* qui regroupe leurs sauvegardes multiplateformes (*La Presse+*, *lapresse.ca*, *La Presse Mobile*) et leur historique. *Ma Presse* leur permet de sauvegarder facilement des chroniques, recettes ou critiques de films et de les consulter à un moment plus opportun. S'ils le désirent, les utilisateurs peuvent également partager leurs contenus coups de cœur sur les réseaux sociaux d'une pression du doigt.

SÉRIE

LES VOYANTES DÉMASQUÉES

Cinquante-cinq pour cent des Canadiens croient – souvent dur comme fer – qu'on peut prédire l'avenir. Devrais-je quitter mon conjoint? Renoncer aux antidépresseurs? Vendre mon entreprise? D'après notre enquête, les voyants québécois tranchent allègrement les problèmes les plus graves. Grâce à l'internet et aux lignes spécialisées, les assoiffés de certitude téléphonent désormais jour et nuit. Sans savoir qu'avec leur carte de crédit, ils enrichissent des sociétés capables de les rendre accros. Enquête en trois volets sur une industrie qui mise surtout sur son propre avenir.

SÉRIE
VOLET 1 DE 3

Devenir voyante en deux heures



MICHÈLE
OUIMET
CHRONIQUE

Notre journaliste s'est fait embaucher comme voyante avec une facilité déconcertante: un courriel et une entrevue éclair réalisée au téléphone. Le lendemain, elle prédisait l'avenir. Ses consultations ont vite pris les allures d'un courrier du cœur. Environ 90% des appels touchaient l'amour, 10% l'argent. Incursion dans un monde trouble.

Je ne connais rien au tarot, à la numérologie et aux autres outils de prédiction. J'ai donc décidé de suivre un cours de tarot avant de m'inventer un passé de voyante. Je suis allée sur l'internet et j'ai déniché une voyante. Le rendez-vous a été pris en deux minutes. Une petite maison à deux étages en banlieue de Montréal, une odeur de tabac refroidi qui flotte dans l'air, une dame à la cinquantaine généreuse. Elle s'appelle Murielle et c'est une experte du tarot divinatoire.

Elle étale ses cartes sur la table. Je dois les mélanger dans le sens des aiguilles d'une montre. J'en pige 12. Elle les met une à côté de l'autre. Elle tourne la première carte: le bateleur. «Tu dois avoir des problèmes de santé avec ton côté gauche», me dit-elle. Je viens de me faire opérer l'épaule droite. Elle tourne une deuxième carte. «Je ne vois aucun voyage à l'horizon, la carte de l'impératrice est inversée.» Je planifie un voyage en Syrie. Et une troisième: la papesse, la tête en bas. Pas bon, ça, la tête en bas. «C'est ton côté intérieur, tu dois avoir de la misère à digérer.» J'ai un estomac d'acier. «Ton soleil aussi est inversé. On voit bien que tu n'as pas de travail.» Murielle tourne toutes les cartes et réfléchit, les yeux mi-clos.

— Il faut ramasser son énergie quand on fait du tarot, explique-t-elle.

— D'où vient cette énergie?
— Je suis connectée avec la source.
— La source?
— Elle est dans l'univers. Nos âmes se connectent et je reçois les réponses. Là.
— Là? Elle lève les yeux au plafond pour me montrer où se trouve le «là». Elle fait aussi des consultations par téléphone. «Je me connecte au client. Je pige, mais c'est comme si c'était lui qui pigeait.» Et jusqu'où peut-elle prédire l'avenir? «On voit environ un an, pas plus.

Plus c'est loin, moins c'est précis. Mes prédictions sont bonnes à 85%.» Murielle exige 1\$ la minute. Le cours a duré 90 minutes.

■ ■ ■

L'embauche. Facile, trop facile. Un courriel envoyé un vendredi vers 18 h à mediumquebec.com. Un court paragraphe où je m'invente un passé de voyante et explique que je veux travailler pour eux parce que «j'aime beaucoup» leur site internet. Mon adresse courriel: nicolevoyance04 «Nicole. Que le soleil illumine votre vie.»

Le lundi suivant, 10 h, Laura de Médium Québec m'appelle et me pose quelques questions. Je lui explique qu'un don de voyance court dans ma famille, que j'ai fait du tarot pendant 15 ans et que j'ai arrêté parce qu'il fallait que je m'occupe de ma mère. Laura me demande de lui tirer les cartes. Je n'ai pas mon tarot sur moi. On prend un rendez-vous téléphonique: demain, 10 h.

«On voit environ un an, pas plus. Plus c'est loin, moins c'est précis. Mes prédictions sont bonnes à 85%.»

Avant d'appeler Laura, je choisis cinq cartes de tarot et je prépare quelques prédictions, des généralités. Je lui «prédis» son avenir en moins de 10 minutes. Elle aime. Je suis embauchée sur-le-champ. Elle ne me demande pas mon adresse ni mon numéro d'assurance sociale et elle n'exige aucune référence. Elle se contente d'un nom, Nicole Ouimet, et d'un numéro de cellulaire. Je lui envoie une photo et un résumé de ma carrière de voyante. Le lendemain, je suis en ligne et je prédis l'avenir.

LA PRESSE+

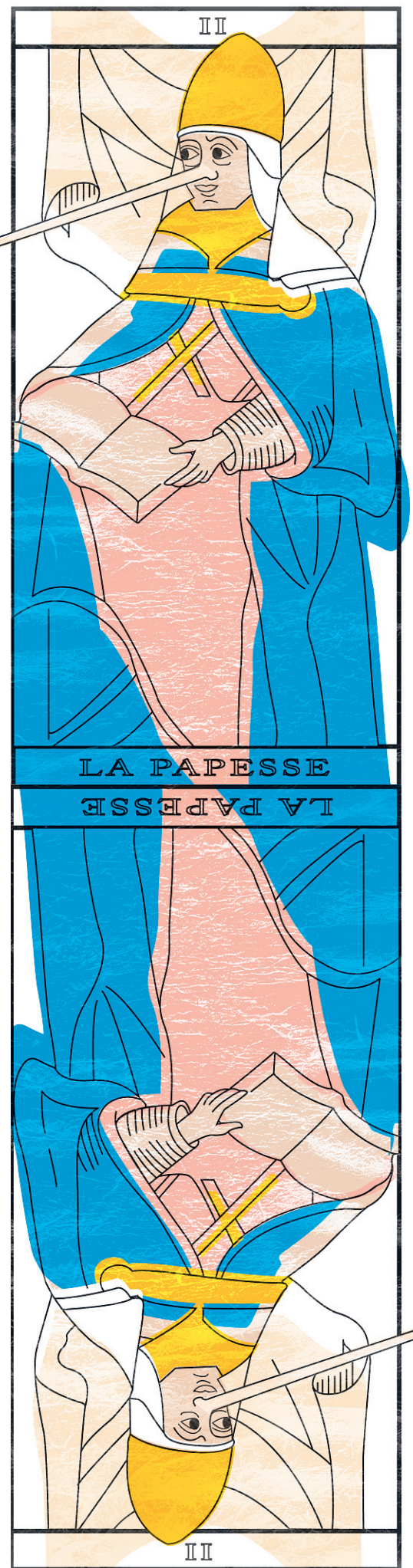
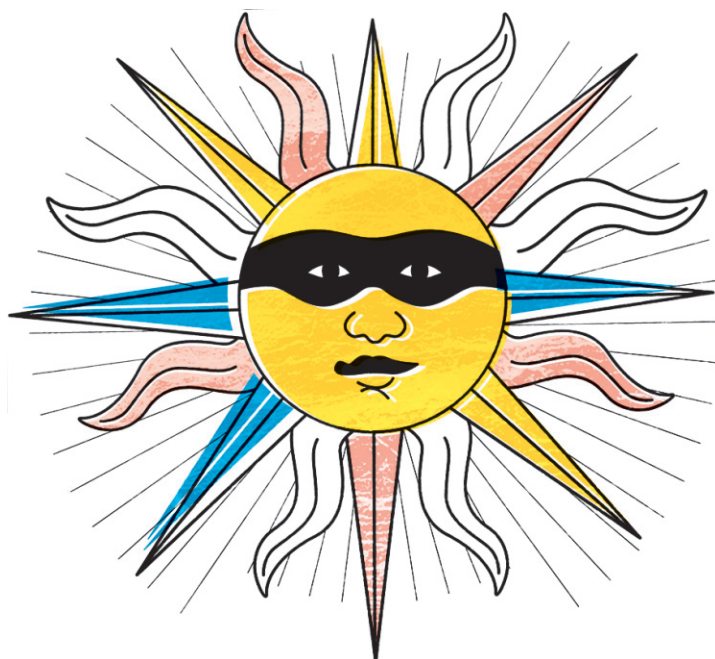
À suivre sur *La Presse+*

Regardez notre reportage vidéo et lisez la suite de notre enquête sur la voyance dans *La Presse+*.

AUJOURD'HUI > LA MISÈRE HUMAINE
DEMAIN > LES RAVAGES DES VOYANTES
SAMEDI > TRICHERIES ET VOYANTES SEXY

769
MINUTES
EN LIGNE

Pendant les cinq jours où j'ai travaillé comme voyante, 58 clients m'ont appelée pour un total de 769 minutes de consultation. Salaire (que je n'ai pas réclamé): 50 cents la minute, soit 77\$ par jour.



Médium Québec réagit

Trente-trois voyants travaillent pour Médium Québec. La société appartient à Alain Grillo. Il a réagi à l'enquête de *La Presse* par courriel. Voici l'essentiel de sa réponse:

«Il va cependant de soi que les administrateurs de la plateforme [Médium Québec] ne sont pas eux-mêmes des voyants, et qu'ils ne peuvent évaluer le degré de compétence du candidat. Nous n'avons reçu aucune plainte à votre endroit, de la part des clients qui vous ont contacté(e). Ils semblent donc avoir été satisfaits. À leur écoute, nous constatons que vous avez donné beaucoup de conseils, de soutien d'ordre psychologique, et c'est ce que vos clients semblaient rechercher. [...] Nous allons donc tous les contacter pour les informer que la voyante Nicole était en fait Michèle Ouimet, journaliste à *La Presse*, et les rembourser* pour la totalité des frais qu'ils ont engagés.»

* *La Presse* n'a pas pu vérifier si Médium Québec a remboursé les clients.

— Michèle Ouimet

LA PRESSE+

À lire en exclusivité dans *La Presse+*

L'ANGLE PÉLOQUIN

L'incroyable lobby des silencieux pour armes à feu aux États-Unis.

UN REPORTAGE DE NOTRE JOURNALISTE
TRISTAN PÉLOQUIN

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SANTÉ 12	Loteries	A 20
Astrologie du jour	AFF 20	Monde	A 22-23
Bourses	AFF 16	Petites annonces	AFF 4,17
Débats	A 24-25	Sudoku	AFF 4
Décès	AFF 18	Trait d'union	AFF 20
Horaire télévision	ARTS 4		

Météo Nuageux avec averses, maximum 15, minimum 2. AFFAIRES 17



Au cours de son reportage, notre chroniqueur s'est permis une balade à vélo dans les rues de Bagdad.

PHOTOS LA PRESSE

Un voyage en Irak



**PIERRE
FOGLIA**
CHRONIQUE

Et non pas : L'Irak 10 ans après. Non plus: Le conflit religieux en Irak. Ni: Le Kurdistan irakien, je n'ai pas rencontré un foutu Kurde en 10 jours. Un voyage en Irak. Un récit de voyage. Il y aura une chronique sur un monsieur qui a trois épouses, une promenade à vélo dans Bagdad, aussi une histoire d'horreur, on est en Irak quand même, mais il n'y aura pas de... de quoi?

Tiens, par exemple, un matin, sur le campus de l'Université de Bagdad, j'ai rencontré, par le plus grand des hasards dont se serait réjoui n'importe lequel de mes confrères, j'ai rencontré un prof de journalisme. Quelle aubaine? Ça dépend pour qui. Moi, je suis parti en courant en me disant ah non, non, non. Pas un prof de journalisme.

Ceci est un récit de voyage. Il y aura une chronique sur un monsieur qui a trois épouses, une promenade à vélo dans Bagdad, aussi une histoire d'horreur, on est en Irak quand même.

J'insiste, ceci est une chronique de voyage qui ne dira rien des profs de journalisme irakiens.

On ira dans une ferme, dans un cimetière, chez un psy, on rencontrera un menuisier, un barbier, un boulanger, un vendeur de camions et j'irai pisser souvent, les vieux messieurs, ça fait pipi souvent, il y aura une histoire de chat assez incroyable, on mangera des loukoums achetés dans cette superbe pâtisserie de l'avenue Jadriya, on en offrira en passant aux deux soldats de faction devant le portail de la banque voisine, d'abord ils refuseront, on insistera:

Envoyez donc, Chose.

Je suis parti le jour du pape. Dans l'avion pour Paris, j'étais assis à côté d'une Hongroise qui s'en allait en Hongrie. À un moment donné, pour causer, pour être gentil, je lui ai demandé quel temps y faisait à Belgrade, elle a dit je ne vais pas à Belgrade... elle n'a pas ajouté espèce de plouc, mais c'était dans les points de suspension. Ça va, ça va, tout le monde peut se tromper. À part ça, je me

contrecrie du temps qui fait à Belgrade. À Budapest aussi.

À Paris, il neigeait.

Dans l'avion pour Beyrouth, j'étais assis à côté d'une Libanaise de Laval. Elle m'a dit un truc très flyé sur Dieu: selon elle, Dieu existe seulement pour les croyants. Si tu crois pas, il existe pas. Vous, par exemple, me dit-elle, vous croyez qu'il n'y aura rien après la mort? Eh bien, il n'y aura rien.

Pas l'enfer?

L'enfer n'existe pas. C'est le royaume de Dieu ou rien. C'est elle qu'on aurait dû élire pape.

Dans l'avion pour Bagdad, j'étais dans la première rangée après les premières classes, sur la cloison qui sépare, une affichette disait: *Life vest under your seat*. Un petit comique avait barbouillé «*vest*».

De l'aéroport de Bagdad, on embarque dans un autobus qui nous dépose quelques kilomètres plus loin à un terminal de fortune en plein désert où attendent les parents, les taxis dans la poussière. Ziad m'attendait. Ziad mon *fixer*-traducteur. Mon ami aussi. Une petite voix que je n'aime pas ricane dans ma tête: ton ami, bien sûr, au prix où tu le paies. On n'avait pas commencé que je lui devais déjà 500\$ pour son travail en amont de ma visite, toutes ces autorisations à aller chercher, tous ces contacts à rafraîchir...

Je paie Ziad 120\$ par jour, le chauffeur 100\$. Mes collègues vous diront que ce n'est pas cher. Ce n'est pas le prix qui me pèse, c'est le principe. L'obligation. J'ai couvert d'autres guerres, le Liban notamment, le Kosovo, j'étais à Bagdad en 2004 et en 2007, j'étais à Kaboul au temps des Russes, j'étais à Medellín quand les cartels contrôlaient la ville, le reportage le plus dangereux que j'ai fait dans ma vie, c'est sûrement à Matamoros (Mexique), tout ça sans *fixer*. Je suis allé en Chine 10 fois

sans jamais avoir recours à un interprète, je n'en avais pas besoin non plus, «le presque rien» dont je parle dans mes articles, comme à l'instant, se passe très bien d'interprète. La première fois que j'ai eu l'obligation d'engager un *fixer*, c'était Ziad justement, il y a deux ans. J'en étais tout honteux, un peu comme, lorsque à bicyclette, je dois me résoudre à monter une côte à pied.

Tu veux coucher chez nous ce soir? m'a proposé Ziad.

J'ai accepté aussitôt. Il a regretté aussitôt. Je l'avertis, il m'a dit, c'est le bordel. Et puis les toilettes, c'est pas comme chez vous.

Qu'est-ce que tu crois, Ziad, vous n'avez pas inventé les toilettes juste-un-trou. Quand j'étais petit et même quand j'étais grand, c'est ce qu'on avait à la maison. Et c'était même pas dans la maison, c'était au fond du jardin. Et pour se laver, on avait juste l'eau froide du robinet de l'évier.

Ziad, qui vit seul, vient tout juste d'emménager dans cet appartement dont il a racheté le bail pour 20 000\$. Je dis bien le bail. Vingt mille dollars, c'est ce que l'ancien locataire demandait pour s'en aller. Faut voir l'appartement! Pas d'eau sauf celle de la douche: pour se faire des nouilles, faut d'abord ouvrir la douche, c'est amusant, mais pas très pratique. La cuisine est sinistrée, des lambris de plâtre pendouillent partout...

Ça te donne une bonne idée du marché immobilier à Bagdad, m'a dit Ziad. Là-dessus, il s'est excusé, il avait quelques courses à faire: ferme bien la porte derrière moi, si tu mets pas le verrou, elle s'ouvre toute seule.

Pis? Al-Qaïda va venir me chercher?

Non, mais il y a des rats.

■■■

Plus tard dans la soirée, Ziad me proposera une petite virée. Oh, oh! Sexe, drogue et rock'n'roll à Bagdad?

On est d'abord allés manger dans une sorte McDo arabe, un Saj Alreef, 8 piastres le sandwich dégueulasse au poulet, 4 piastres la mousse au chocolat encore plus dégueulasse. Puis on est allés rejoindre ses amis du côté du square Andalou, il m'avait dit qu'ils étaient dans un bar, on arrive à la porte d'une sorte de garage désaffecté, le lieu est immense, on est fouillés deux fois plutôt qu'une, on entre, et à la seconde où je suis entré, je sais exactement où on est, même si je ne le crois pas, même si je me répète tout bas: ça s'peut pas, sacrament, ça s'peut pas...

Je viens de faire Montréal, Paris, Beyrouth, Bagdad pour me retrouver où? Dans un bingo à Bagdad. Oui, madame, un bingo. Oui, monsieur, plutôt, parce qu'il y a juste des hommes. Des jeunes surtout, virils, la barbe, l'alcool, Tuborg, Heineken, flasques de whisky sur la table, virils, disais-je, et en même temps complètement moumounes avec leur ti-crayon pour barbouiller leur tite-cacarte.

B2, N43. La fatigue? Je riais, je pleurais, je sais pas. Les amis de Ziad nous font une place à leur table. Tuborg? Heineken? Whisky?

Je ne bois pas d'alcool.

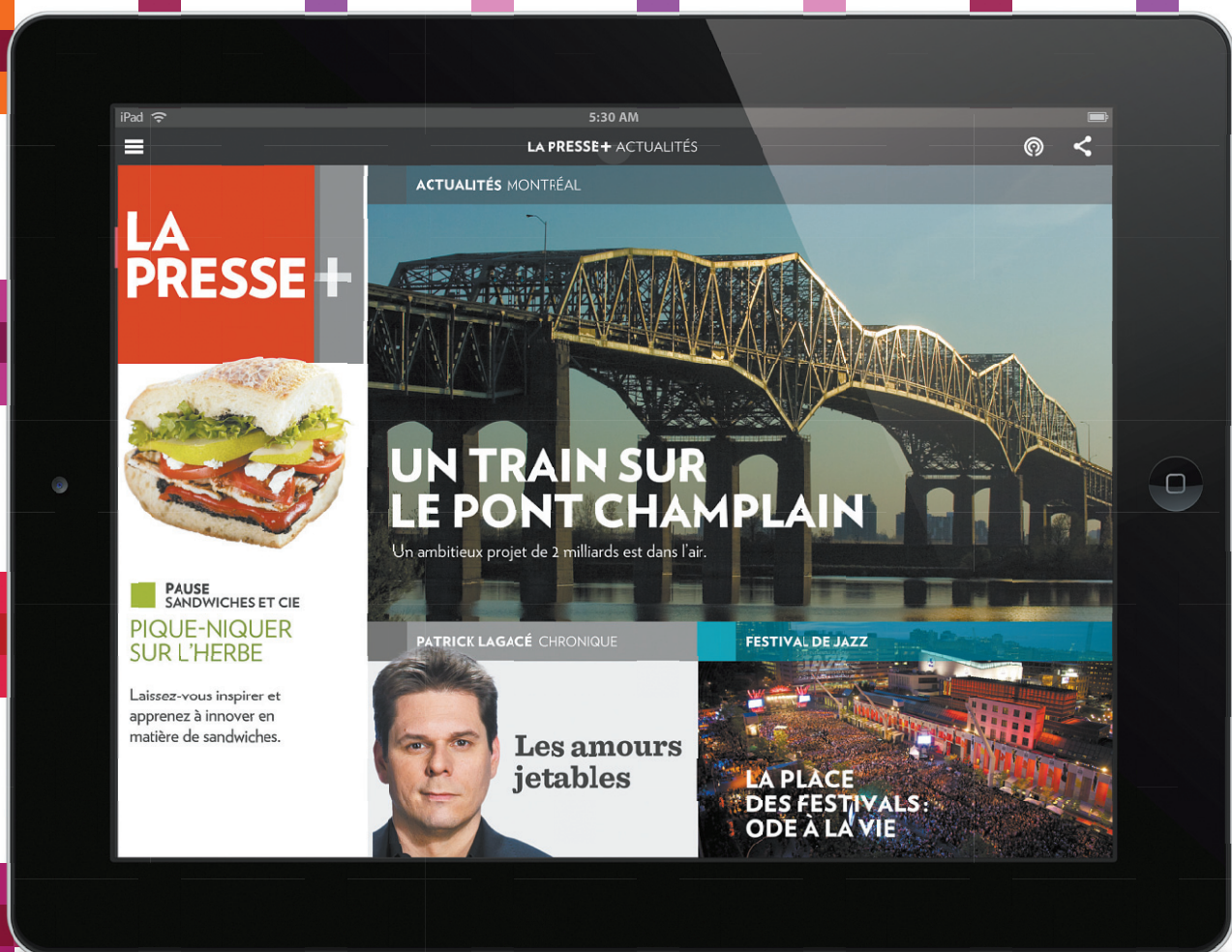
Ben d'abord, c'est toi le plus musulman ici, me lance l'un d'eux. Mon fou rire redouble, mes larmes aussi. Dans l'avion entre Beyrouth et Bagdad, j'ai croisé un grand reporter de la BBC, très gentil, et même très grand reporter, voyez? Non, vous ne voyez pas? C'est pas grave. Moi, juste d'y penser comme la voix dans le micro disait B2, N43, je me suis mis à avoir le hoquet, et à pleurer plus fort.

Fuck, faut que j'arrête de rire si je veux arrêter de pleurer.



L'interprète de notre chroniqueur, qui vit seul à Bagdad, a dû payer 20 000 \$ simplement pour racheter le bail de cet appartement en mauvais état.

PARCE QUE VOUS VOULEZ VOIR L'INFO AUTREMENT



La Presse+ redéfinit votre façon de vous informer.
Un format unique et novateur conçu pour lire vos contenus préférés sur iPad.
Un contenu riche en images interactives, vidéos et galeries photos.
Une expérience conviviale pour apprécier chaque moment de lecture.



Découvrez-en plus sur LaPressePlus.ca



iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

Bombe, poison et vidéo



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

BOSTON — L'image a été prise quelques instants avant la première explosion survenue lundi au fil d'arrivée du marathon de Boston. Elle montre un homme transportant un sac noir vers l'endroit où a eu lieu la deuxième déflagration. Et elle constitue la plus importante percée réalisée par les enquêteurs dans cette affaire qui a ramené les États-Unis à l'heure du terrorisme, avec toute la peur, la confusion et la nervosité que cela suppose.

Les enquêteurs croient ainsi avoir identifié au moins un suspect dans le double attentat de Boston grâce à une vidéo provenant d'un magasin situé près de la scène du crime. Une autre vidéo, réalisée par une télévision locale, a également contribué à lever le mystère complet qui planait sur l'auteur ou les auteurs de ce que le président des États-Unis a qualifié d'«acte de terreur».

Selon CBS News, un des individus recherchés par les enquêteurs serait un homme blanc qui portait une casquette blanche, un chandail à capuchon gris et une veste noire. Une des vidéos le montre en train de converser avec un autre individu portant un sac noir. Les enquêteurs voudraient également interroger cet homme.

Le FBI, chargé de l'enquête, a refusé de confirmer en public ces informations. L'agence fédérale a reporté à trois reprises l'heure d'un point de presse avant de l'annuler.



Les enquêteurs, qui étaient toujours à la recherche d'indices hier, croient avoir identifié un suspect.

«Tout ce que je sais, c'est qu'ils font des progrès», a déclaré Dot Joyce, porte-parole du maire de Boston, Thomas Menino.

Les médias américains ont révélé l'existence de la vidéo identifiant un suspect au début d'un après-midi fertile en émotions, rumeurs et alertes réelles ou imaginées. À Washington, le FBI a confirmé l'interception d'une lettre adressée à Barack Obama et contenant de la ricine, un poison potentiellement mortel.

À la télévision et sur l'internet, des médias respectables, dont CNN et l'Associated

Press, ont annoncé l'arrestation d'un suspect dans l'affaire des explosions de Boston, information qui a été démentie par les autorités fédérales et locales. À Boston, une alerte à la bombe a forcé l'évacuation du tribunal fédéral où devait comparaître le suspect.

Le tribunal a été rouvert une heure plus tard.

Détails sur les engins

L'identification d'un suspect est intervenue 24 heures après l'émergence des premiers détails sur les engins explosifs utilisés dans le double attentat qui a fait 3 morts

et plus de 180 blessés. Il s'agit de bombes artisanales contenues dans des autociseurs remplis de poudre à canon, de clous, de fragments de plomb et de roulements à billes.

Ces bombes, qui avaient été placées dans des sacs de nylon noir, avaient été conçues pour mutiler le maximum de victimes. Plusieurs engins semblables ont été utilisés par les insurgés afghans et irakiens dans leur campagne contre les occupants étrangers. Ce détail n'exclut pas la possibilité que le double attentat de Boston vienne de l'intérieur.

Près de 70 blessés étaient

encore hospitalisés hier matin. Dix-neuf d'entre eux étaient dans un état critique, y compris un garçon de 5 ans et un homme dans la soixantaine, qui sont traités au Boston Medical Center.

Le suspect serait un homme blanc qui portait une casquette blanche, un chandail à capuchon gris et une veste noire. Il parlait dans un téléphone portable au moment de déposer son sac au sol. La première explosion a eu lieu simultanément.

«La situation s'améliore. Je veux que les gens comprennent cela», a déclaré hier matin Peter Burke, chirurgien responsable des urgences dans cet hôpital. «Nous avons 11 ou 12 personnes dans un état critique hier. Nous avons deux [hier]», a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse.

L'équipe du D^r Burke a réalisé sept amputations sur cinq personnes depuis lundi.

La ville de Boston devrait connaître aujourd'hui une autre journée chargée d'émotions. Le président Obama y est attendu pour participer en matinée à une cérémonie interreligieuse en l'hommage des victimes des explosions de lundi. La cérémonie doit se tenir à la cathédrale de la Sainte-Croix.

Lettre empoisonnée adressée à Obama

Un suspect arrêté

ANNABELLE BLAIS

Un suspect a été arrêté hier dans l'affaire des lettres empoisonnées à la ricine qui avaient été envoyées au président américain Barack Obama et à un sénateur. Plus tôt en journée, le FBI avait indiqué que rien ne laissait croire que ces colis étaient liés à l'attentat de Boston qui a fait 3 morts et 176 blessés, lundi.

Le suspect se nomme Paul Kevin Curtis, du Mississippi. On connaît peu de détails sur l'homme pour le moment. Ses initiales correspondent toutefois à celles inscrites dans les lettres suspectes.

Auparavant, hier, le FBI avait confirmé par communiqué qu'une lettre adressée au président contenait une «substance granuleuse dont les tests préliminaires se révèlent positifs à la ricine». Il s'agit d'un poison très toxique. Des analyses plus approfondies doivent encore être faites, et des résultats sont attendus d'ici 48 heures.

La veille, l'analyse d'une autre lettre à l'attention du sénateur républicain du Mississippi, Roger Wicker, a aussi démontré la présence de ricine. Ces deux lettres provenaient de

Memphis, au Tennessee, et ont été envoyées le 8 avril.

Les lettres contenaient le même message: «Voir quelque chose de mal et ne pas le révéler équivaut à devenir un complice silencieux à sa continuation». Elles étaient signées: «Je suis KC et j'approuve ce message», en référence à la formulation des politiciens dans les publicités télévisées.

Le FBI enquête sur d'autres enveloppes suspectes. Le sénateur démocrate du Michigan, Carl Levin, a également rapporté avoir reçu une lettre suspecte à son bureau régional.

Des cas similaires dans le passé

En 2003, le département des Transports et la Maison-Blanche avaient reçu des lettres piégées contenant de la ricine. En 2004, la substance avait aussi été détectée dans le bureau du sénateur Bill Frist.

Depuis l'attaque au bacille de charbon (anthrax) de 2001 tout le courrier des élus est analysé à l'extérieur du Capitole et de la Maison-Blanche avant d'être distribué. À l'automne 2011, plusieurs enveloppes avaient été envoyées à des médias ainsi qu'à deux sénateurs. Cinq personnes étaient mortes.

**LIVRÉE
GRATUITEMENT
TOUS LES
MATINS
AVANT 5H30**



IPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

Découvrez-en plus sur LaPressePlus.ca



VASTE CHOIX À DÉCOUVRIR EN MAGASIN



mariette
clermont

2300, Le Corbusier, 514.382.6870

marietteclermont.com

ATTENTAT DE BOSTON

Une prière et un suspect



**YVES
BOISVERT**
CHRONIQUE

BOSTON

On a rouvert la plupart des rues près du site de l'explosion et fermé celle où vivait le petit garçon.

Depuis lundi, des dizaines de personnes se sont rendues devant la maison de Martin Richard, 8 ans, pour déposer des fleurs, des toutous, des mots, ou dessiner des papillons sur le trottoir. Une veillée à la chandelle a été organisée mardi soir dans un parc de Dorchester, le joli quartier de grands cottages en bardeaux où vit sa famille. Hier, la police a dû fermer la rue, envahie par les dizaines de journalistes et les inconnus venus sympathiser en masse.

Toute la famille célébrait le printemps en allant voir l'arrivée du marathon. Ils encourageaient les coureurs à bout de forces. La bombe a sauté. Martin est mort sur le coup.

On a raconté un peu partout que le petit Martin venait de serrer son père dans ses bras à l'arrivée du marathon quand il est mort. C'est encore plus banal et bostonien. Le père ne courait pas. Toute la famille célébrait le printemps en allant voir l'arrivée du marathon.

Les cinq venaient d'aller chercher une crème glacée. Ils encourageaient les coureurs à bout de forces. Bill, le père, s'étirait le cou pour voir s'il

n'en reconnaîtrait pas un. La bombe a sauté. Martin est mort sur le coup. Sa mère et sa sœur ont reçu des éclats plein les jambes et sont « gravement blessées ».

« No more hurting people; peace », dit une affiche collée hier sur la barrière de sécurité qui interdit l'accès à la ligne d'arrivée, deux jours plus tard. Au loin, on voyait, hier encore, des techniciens en scène de crime en uniforme blanc chercher de minuscules indices et les numéroter.

Ces mots, c'est Martin Richard qui les a tracés sur une affiche l'an dernier, à l'occasion d'une « marche pour la paix »

organisée par son école. Une photo de l'enfant avec son affiche avait été prise à l'occasion, et une mère l'a diffusée lundi sur Facebook. Ils sont repris comme un slogan.

Ce visage, ces grands yeux, le signe « peace and love », ces mots écrits maladroitement et sans trop y penser, comme on fait à 7 ans: toute l'innocence perdue d'une ville se résume ici. C'est en même temps une sorte de réponse posthume, comme une prière.



PHOTO BRIAN SNYDER, REUTERS

Des dizaines de personnes ont participé à une veillée à la bougie mardi soir dans le quartier Dorchester, à Boston, en hommage au jeune Martin Richard, 8 ans, l'une des trois personnes tuées lors de l'attentat de lundi.

Krystie Campbell, une gérante de restaurant de 29 ans, et Lingzi Lu, une étudiante chinoise de l'Université de Boston, sont mortes également ce jour-là, tout aussi absurdement.

La ville fait le compte de ses blessés et rend hommage à ceux qui les ont soignés, vite et bien.

Une femme de 47 ans, Celeste Corcoran, a perdu les deux jambes dans l'explosion. En se réveillant, rapporte le *Boston Globe*, elle a dit à sa sœur qu'elle était « désolée » de ne pas l'avoir vue franchir la ligne d'arrivée. La sœur a répondu: « Tu sais quoi? Tu commences ton marathon [de réadaptation], et je vais m'entraîner avec toi. »

Au moins 11 personnes ont perdu un membre et il y avait toujours 70 blessés à l'hôpital hier.

Un des blessés n'a pas eu droit aux mêmes premiers soins que les autres. Le jeune

homme, un Saoudien de 20 ans, a reçu des éclats et a pris la fuite. Il a paru louche à un passant qui l'a plaqué sur le sol en attendant que la police vienne l'arrêter. Il a été interrogé pendant des heures à l'hôpital, son appartement a été fouillé et son nom a été diffusé sur Twitter.

Et puis? Rien. Cet homme n'avait de suspect que l'apparence et un accent arabe. Mais à Fox News, il a été « le suspect saoudien détenu » pendant des heures.

Tout le monde ici attend évidemment qu'on identifie le coupable, et CNN n'est pas en reste pour trouver son suspect du jour.

Hier, l'ancienne conseillère de la Maison-Blanche en matière de sécurité intérieure sous Bush fils, Frances Townsend, maintenant experte maison du réseau, a annoncé qu'un suspect était détenu. Elle s'autorisait de sources policières confidentielles.

Un suspect?! Les journalistes et des dizaines de curieux se sont massés devant l'édifice de la Cour fédérale, en attente de la comparution... Qui n'est jamais venue. Ils ont plutôt assisté au spectacle d'avocats et d'employés quittant nerveusement l'édifice après un appel à la bombe.

D'heure en heure, les démentis s'accumulaient honteusement pour CNN: aucune arrestation! Tout ce qui semble à peu près certain, c'est que la police a identifié un suspect photographié sur les lieux du crime. Mais tard en fin de soirée, on n'avait toujours pas tenu la conférence de presse prévue initialement pour... 14 h et repoussée sans cesse.

Sans doute parce qu'il y a très peu à dire sur l'avancée de l'enquête.

Boston verra donc ce matin le président Barack Obama venir prier en ville. Le suspect, lui, court toujours de station en station.



Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca



PLAISIRS EN VUE

L'ÉVÉNEMENT 5 JOURS CADILLAC

FAITES VITE! DU 18 AU 22 AVRIL SEULEMENT, LE LUXE CADILLAC EST OFFERT À PRIX EXCLUSIFS.



VOITURE NORD-AMÉRICAINNE DE L'ANNÉE 2013

CADILLAC ATS

1 000 \$¹

DE RABAIS À L'ACHAT AU COMPTANT

CHOIX SÉCURITAIRE PAR EXCELLENCE DE L'IIHS POUR 2013

CADILLAC SRX

3 000 \$¹

DE RABAIS À L'ACHAT AU COMPTANT

CHOIX SÉCURITAIRE PAR EXCELLENCE DE L'IIHS POUR 2013

CADILLAC CTS

JUSQU'À **4 000 \$¹**

DE RABAIS À L'ACHAT AU COMPTANT

ACHETEZ OU LOUEZ UN VÉHICULE CADILLAC, ET RECEVEZ UNE CARTE D'ESSENCE DE 500 \$².



PROTECTION CADILLAC

Profitez de l'ensemble le plus complet d'avantages pour propriétaires offert par un constructeur automobile. La protection Cadillac offre des avantages exclusifs tels que le programme d'entretien supérieur sans frais, qui couvre les vidanges d'huile, la permutation des pneus et l'inspection complète du véhicule en plusieurs points pendant 4 ans ou 80 000 km, sans oublier les télédiagnostics, les applications mobiles et plus encore³.

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CADILLAC DÈS AUJOURD'HUI.

contactercadillac.ca

BROSSARD CADILLAC
2555, BOULEVARD MATTE
SUITE 100
450 619-6669

CADILLAC DE LAVAL
2800, BOULEVARD
CHOMEDEY
450 681-0028

CHALUT JOLIETTE
250, BOULEVARD
ANTONIO-BARRETTE
514 861-4859

DESCHAMPS SAINTE-JULIE
333, BOULEVARD
ARMAND-FRAPPIER
450 649-9333

GRAVEL DÉCARIE
6100, BOULEVARD
DÉCARIE
514 342-2222

GRAVEL ÎLE-DES-SŒURS
1007, BOULEVARD
RENÉ-LÉVESQUE
514 769-5353

LE RELAIS MONTRÉAL
9411, AVENUE
PAPINEAU
514 384-6380

PLAZA SAINT-LAURENT
10480, BOULEVARD
HENRI-BOURASSA 0
514 332-1673

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2013 neufs suivants: ATS, CTS et SRX. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 650 \$) et taxe de climatisation (100 \$, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Cette offre s'adresse aux particuliers du Canada seulement, du 18 au 22 avril 2013. L'offre s'applique aux véhicules Chevrolet, Buick, GMC et Cadillac 2013 neufs livrés entre le 18 et le 22 avril 2013, à l'exception des modèles Chevrolet Express et GMC Savana. Le rabais au comptant s'applique uniquement à l'achat au comptant d'un véhicule neuf ou de démonstration. En optant pour la location ou le financement à l'achat, les clients renoncent aux rabais et offres incitatives, ce qui entraînera l'augmentation du taux d'intérêt applicable. 2. Valide uniquement aux établissements GM participants au Canada. L'offre d'une carte d'essence Petro-CanadaSM d'une valeur de 500 \$ (y compris les taxes applicables) s'adresse aux clients au détail à l'achat, à la location ou à l'achat avec financement d'un véhicule neuf admissible (voiture, multiségment ou utilitaire) 2013 Chevrolet, Buick, GMC et Cadillac entre le 1^{er} mars 2013 et le 30 avril 2013 et moyennant paiement supplémentaire de 0,01 \$. L'offre exclut les pick-up Chevrolet et GMC. Demandez les détails à votre concessionnaire GM participant. La carte sera valide 72 heures après la livraison. GMCL n'est pas responsable des cartes perdues, volées ou endommagées. La carte d'essence est émise par Suncor Energy Products Partnership et est assujettie aux modalités de l'entente sur les cartes-cadeaux Suncor Energy Products Partnership. La carte est valide uniquement chez les détaillants Petro-Canada participants (et chez d'autres détaillants approuvés) et n'est pas monnayable. Petro-Canada est une entreprise Suncor Energy. SM Marque de commerce de Suncor Energy Inc. utilisée sous licence. 3. Garantie de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de la Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez cadillac.ca.



PHOTO REUTERS
Le président Obama a lancé qu'il s'agissait d'un jour « honteux » pour Washington.

LA BOMBE « COCOTTE MINUTE »

ÉRIC-PIERRE GIBEAULT

C'est Al-Qaïda qui a imaginé la bombe « cocotte minute ». Une technique peu coûteuse pour ses attaques partout dans le monde. L'autocuiseur utilisé à Boston avait une capacité de 6 litres. Un tel appareil se vend environ 140 \$ aux États-Unis. Un autocuiseur permet de cuire des aliments sous haute pression. Une soupape permet de relâcher la vapeur quand la pression atteint un certain niveau.

LE DÉTONATEUR

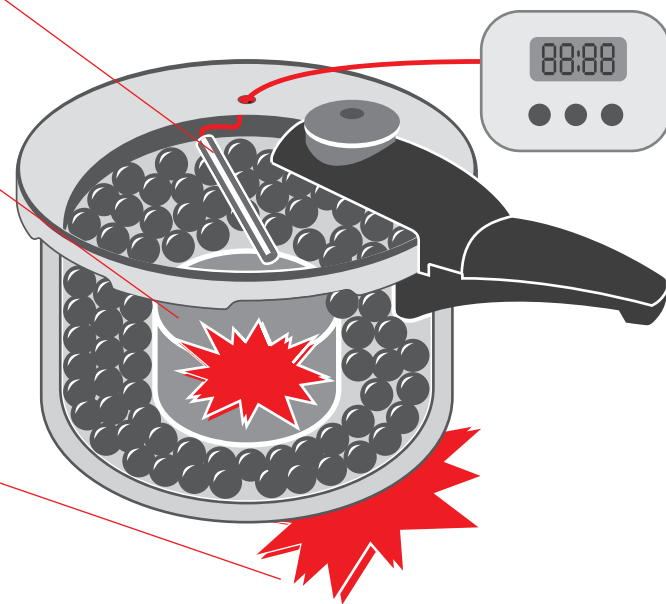
Celui-ci aurait été inséré à même la valve de dépressurisation ou encore attaché sous le couvercle. Le détonateur aurait été activé par un minuteur de cuisine.

L'EXPLOSIF

Plusieurs types d'explosifs « solides » ont pu être utilisés. La fumée blanche apparue à la suite des explosions laisse croire qu'on a pu se servir de poudre à canon. On a aussi ajouté dans l'autocuiseur des clous et des billes (*ball bearings*) qui ont été « expulsés » dans toutes les directions au moment de l'explosion.

L'EXPLOSION

La puissance de l'explosion dépend évidemment du type et de la quantité d'explosifs utilisés. Selon le département de la Sécurité intérieure, un périmètre de sécurité d'au moins 600 mètres est nécessaire en présence d'un engin explosif fabriqué avec un autocuiseur.



Source Graphic News, graphisme La Presse

DES ATTAQUES RÉCENTES À L'AUTOCUISEUR DANS LE MONDE

2006

Sept bombes « cocotte minute » tuent 209 personnes au cours de plusieurs attaques en Inde.

Mars 2010

Une attaque contre un groupe humanitaire au Pakistan fait six victimes.

Février 2013

Une bombe explose dans un restaurant dans le nord de l'Afghanistan et tue cinq personnes.

ARMES À FEU

Le Sénat rejette une proposition bipartisane

ASSOCIATED PRESS

WASHINGTON — Le président américain Barack Obama a encaissé avec une vive déception la décision du Sénat américain de rejeter une législation bipartisane visant à soumettre un plus grand nombre d'acheteurs d'armes à feu à des vérifications d'antécédents.

Entouré de son vice-président Joe Biden, de l'ancienne représentante Gabrielle Giffords et de parents de victimes de la fusillade de l'école Sandy Hook, hier, le président a lancé qu'il s'agissait d'un jour « honteux » pour Washington.

Barack Obama a accusé les lobbys pro-armes d'avoir volontairement menti au sujet du contenu de la législation proposée. Il s'est désolé de voir une proposition aussi « sensée » être écartée alors que, a-t-il dit, 90 % des citoyens américains la soutiennent.

La politique partisane l'a ainsi emporté sur l'intérêt des citoyens, a dénoncé M. Obama, selon qui il n'y avait aucune raison cohérente d'en arriver à ce résultat.

Un dur coup

Il s'agit d'un dur coup pour l'administration Obama, qui s'était engagée à réagir vigoureusement sur le plan législatif dans la foulée du carnage survenu au mois de décembre à l'école primaire Sandy Hook à Newtown, au Connecticut.

Le président avait fait de l'élargissement de la vérification d'antécédents la pièce maîtresse de ses propositions en matière de contrôle des armes à feu. Il avait effectué plusieurs déplacements afin de faire le plein d'appuis.

La semaine dernière, il s'était rendu au Connecticut et avait invité plusieurs parents des jeunes victimes à rentrer à Washington avec lui à bord de l'avion présidentiel Air Force One afin de leur permettre de rencontrer des législateurs.

Le vote du Sénat sera évidemment bien accueilli du côté de la National Rifle Association (NRA), selon qui ce plan était inefficace et bafouait les droits des Américains en matière de possession d'armes à feu.

En vertu de la législation soumise au Sénat, les vérifications d'antécédents auraient été obligatoires lors des transactions en ligne et aux expositions d'armes à feu. Actuellement, seuls les vendeurs d'armes qui détiennent un permis doivent procéder à ce type de vérifications.

Même avant la tenue du vote, il semblait clair que le projet de loi était en péril. Un nombre croissant de sénateurs avaient témoigné leur intention de s'y opposer.

La NRA montre du doigt

Dans les heures précédant le vote, le sénateur Joe Manchin avait carrément accusé la NRA d'avoir proféré des faussetés au sujet de la législation qu'il parrainait aux côtés du sénateur Pat Toomey. Le lobby pro-armes n'a pas répliqué à ces allégations, hier.

De son côté, Barack Obama a reconnu la défaite, mais a assuré que tout n'était pas perdu.

« Les efforts ne sont pas terminés », a lancé le président après l'annonce des résultats, se désolant du fait que les opposants à la législation aient « craqué sous la pression » des groupes d'intérêt avant d'enregistrer leur vote.

Des projets d'amendement visant à interdire les armes d'assaut et les chargeurs de grande capacité ont également été rejetés lors d'une série de votes tenus quatre mois après la tragédie de Newton.

LE NOUVEAU SPECTACLE DE Cavalia
 LAVAL • 1.866.999.8111 • cavalia.net

LA PRESSE

LAVAL Plein d'affaires à faire

ACTUALITÉS

Une fenêtre au bout des doigts



**RIMA
ELKOURI**
CHRONIQUE

Àu moment où *La Presse* lance son édition numérique, j'ai une pensée pour mon grand-père Naïm. Il y a près d'un siècle, du fin fond de la Syrie où il habitait, il était abonné à *La Presse*. Il recevait ses journaux par liasses, dans de grands paquets bruns ficelés, envoyés par bateau.

« En bateau? », a lancé mon fils de 6 ans, catastrophé.

« Quoi? Il recevait le journal par bateau tous les matins à la bonne heure? a demandé son grand frère, l'air sceptique.

– Non, il recevait plusieurs numéros en même temps, avec des mois de retard. Il devait aller les chercher au bureau de poste. Il les lisait et les conservait dans sa bibliothèque comme des manuscrits précieux.

– Mais ça sert à rien! a protesté le grand frère, presque indigné. Tu t'imagines connaître le score d'un match du Canadien un mois plus tard? »

Le petit frère a eu un regard empreint de pitié pour ce pauvre arrière-grand-père qui obtenait ses résultats de hockey par bateau. L'air songeur, il a ajouté: « Ton grand-père, il n'avait pas d'écran, hein? Mais est-ce qu'il avait une fenêtre? »

Né en 1900, mon grand-père maternel était un survivant du génocide arménien. Il avait 14 ans quand son père et son grand frère ont été tués. Réfugié à Alep, en Syrie, il a été forcé d'abandonner l'école très tôt pour faire vivre sa famille. Sa fenêtre, c'était la lecture.

Autodidacte et francophile, Naïm avait appris le français à l'aide d'un dictionnaire et d'un vieil Assimil. Assistant, puis chef de gare dans le nord de la Syrie, il lisait avec avidité les journaux que les passagers de l'Orient-Express laissaient derrière eux. Dans les années 30, il fut lui-même correspondant à Alep de l'agence Havas, ancêtre de l'Agence France-Presse.

Mon grand-père est mort avant ma naissance. Je ne sais pas ce qui l'a incité à s'abonner à *La Presse* dans les années 20, un journal imprimé à des milliers de kilomètres de son univers. Je ne sais pas si la lecture de *La Presse* a nourri son rêve d'immigrer à Montréal ou si c'est d'abord le rêve qui a nourri sa curiosité. Ce que je sais, c'est qu'après sa mort, en 1970, on a retrouvé dans ses archives une lettre jaunie par le temps, pliée en six, portant

l'entête de *La Presse*. Datée du 22 mars 1921, la lettre envoyée à Alep l'informe du prix de l'abonnement outremer. Elle est signée de la main d'Eugène Berthiaume, à l'époque directeur du journal. Sous la signature, on voit une gravure de l'édifice de la rue Saint-Jacques de *La Presse*. Cela me fait toujours bizarre de penser aux zigzags de la vie qui ont fait en sorte que moi, petite-fille de ce drôle d'abonné d'outremer ayant appris le français dans le dictionnaire, je franchis depuis 15 ans les portes de ce même édifice.

Du fin fond de son bled syrien, aujourd'hui encore meurtri par un conflit cruel, je me dis que c'est d'abord en lisant *La Presse* que mon grand-père a connu ce pays paisible dont il rêvait. Lorsqu'il a finalement atterri à Montréal à l'automne 1967 avec femme et enfants, il a trouvé la paix qu'il avait tant espérée. Il a aussi trouvé une boîte à journaux au coin de sa rue. On raconte que la première fois qu'il y a mis quelques sous pour en extirper une *Presse* fraîche du matin, il en avait presque les larmes aux yeux.

Comme s'il avait traversé l'océan exprès pour aller cueillir son journal.

Des Petits Poucets à la « Petite Poucette »

Aujourd'hui, en regardant mes enfants, Petits Poucets bien de leur temps, faire glisser de façon intuitive leurs doigts sur la tablette numérique, je



Fasciné par les journaux, le grand-père de Rima, Naïm, s'est abonné à *La Presse*, qu'il recevait par bateau, en Syrie, des mois en retard.

constate qu'entre eux et leur arrière-grand-père, il y a beaucoup plus qu'un siècle. Il y a une révolution. Le philosophe Michel Serres (à qui l'on doit l'expression « Petite Poucette » pour désigner cette génération mutante qui envoie des textos avec le pouce) en parle comme d'une période « d'immense basculement, comparable à la fin de l'Empire romain ou de la Renaissance ». Après le passage de l'oral à l'écrit, puis de l'écrit à l'imprimé, nous passons de l'imprimé aux nouvelles technologies.

Bref, ce n'est pas vrai que plus ça change, plus c'est pareil.

Les cerveaux de nos enfants ne sont plus les mêmes. La façon de lire et d'appréhender le monde n'est plus la même. Notre rapport à l'espace n'est plus le même. Notre rapport au temps n'est plus le même. Voyez le journal *Le Monde* qui

a annoncé récemment que le quotidien serait désormais divisé en trois « temporalités » avec leurs patrons respectifs. Un chef « prendra la tête du temps réel et du temps 24 h », lit-on sur le site. Un autre devra gérer le « temps plus long ».

Et dire qu'il fut un temps où il n'y avait qu'un seul temps, toujours long. Le temps de mon grand-père qui recevait ses nouvelles du bout du monde par bateau, avec des mois de retard. Des nouvelles figées, couchées sur papier à une époque où les heures s'égrenaient tout doucement, en silence.

Nos enfants sont nés à une époque éblouissante et bruyante où le temps tourbillonne et où l'actualité de la planète se trouve au bout de nos doigts, tout de suite, maintenant. Une époque fascinante où les nouvelles et les reportages ne sont plus couchés sur papier, mais bien debout, animés, avec son, images et interaction dans les médias sociaux.

Dans tout ce tumulte, ce qui n'a pas changé, à mon sens, c'est la fenêtre. Pour mon grand-père, il y a près de 100 ans, le journal imprimé était un hublot sur la beauté et les laideurs du monde. Une fenêtre avec vue sur la paix.

Aujourd'hui, mon journal n'est pas qu'un journal. Mais c'est encore une fenêtre. Un sacré beau hublot numérique qui permet de faire glisser la vie, le monde – ainsi que les résultats du match de hockey – au bout de ses doigts.

Canon

Votre printemps sera **créatif** avec le **nouveau EOS Rebel T5i**



Boîtier EOS Rebel T5i

779⁹⁹\$

CA 8595B002

Ensemble EOS Rebel T5i avec 18-135mm IS STM

1 129⁹⁹\$

CA 8595B006

Ens. EOS Rebel T5i avec 18-55mm IS STM

929⁹⁹\$

CA 8595B004

Ens. EOS Rebel T5i avec 18-55mm et 55-250mm

1 229⁹⁹\$

CA T5IDU0

- ✓ 18 mégapixels, jusqu'à 25 600 ISO, vidéo HD intégral avec AF continu
- ✓ Écran tactile et orientable 3po, 5 IPS, 9 collimateurs à capteurs AF croisés
- + À l'achat d'un T5i, recevez un rabais additionnel de 100\$ sur une imprimante Canon Pixma Pro-100 ou Pro-10*

TRAMWAY

Les études enfin dévoilées

KARIM BANESSAIEH

À la demande pressante du chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, la Ville rendra publiques « rapidement » les études commandées il y a cinq ans sur le tramway.

Le responsable du transport au comité exécutif, Réal Ménard, en a fourni l'assurance quelques heures après un point de presse de M. Bergeron sur ce sujet. « Je trouve la demande tout à fait raisonnable, on parle de près de 4 millions en fonds publics, a précisé M. Ménard en entrevue à *La Presse*. Il y aura la semaine prochaine une présentation au comité exécutif. Dans les prochains jours, on va les rendre publiques. »

En matinée, M. Bergeron s'était indigné du fait que des études commandées entre 2008 et 2010 sur la faisabilité du tramway à Montréal, à un coût qu'il évaluait à 3,4 millions de dollars, n'avaient toujours pas été dévoilées. Pour le chef de Projet Montréal, il est temps que la Ville « cesse de branler dans la manche » et dévoile les conclusions de ces études. « Ce sera un des enjeux de la prochaine campagne électorale, a-t-il argué. Depuis 1988, il n'y a pas eu d'investissements majeurs dans le transport collectif sur l'île de Montréal. C'est scandaleux. »

Émerveillement comme en 1966

Le retour du tramway à Montréal sera sa priorité s'il est élu maire en novembre, a-t-il répété. Il se donne 10 ans pour mettre sur pied un réseau de 37,5 km, au coût de 2 milliards, dont les premiers segments seront fonctionnels dès 2017.

« Les Montréalais vont avoir le même émerveillement dans l'œil que lorsqu'ils ont découvert le métro, annonce-t-il. Avec les dernières pannes dans le métro, et celles qui ne manqueront pas de survenir vu l'âge de la flotte, ça aurait été utile d'avoir ce réseau parallèle. »

Réal Ménard, élu sous la bannière de Vision Montréal, le parti de Louise Hébert, assure partager le même enthousiasme. Le retour du tramway serait « un des gestes les plus puissants sur le plan de la requalification urbaine », estime-t-il.



L'XPÉRIENCE PHOTO

DU 9 MAI AU 19 JUIN

Visitez Lozeau.com pour consulter la programmation de l'événement

© Julien Bastide, Technicien de réseaux chez Lozeau

Vos souvenirs sont uniques notre qualité photo aussi

Profitez de notre service de développement

- de films noir et blanc
- de films couleur
- de films diapositives



Lozeau

L'EXPÉRIENCE PHOTO VIDÉO

VENTE ET LOCATION | LABORATOIRE PHOTO | ATELIERS DE PHOTO ET VIDÉO | Lozeau.com
 SERVICE DE RÉCLAMATION D'ASSURANCE | RÉPARATION ET ENTRETIEN | DÉPT. COMMERCIAL 514 274 4428
 6229, SAINT-HUBERT, MONTRÉAL | T 514 274 6577 | DES 8H EN SEMAINE ET 9H LES FINS DE SEM.

ACTUALITÉS

USAGE DE LA MARIJUANA À DES FINS MÉDICALES

Le programme canadien profite aux criminels

EXCLUSIF

MARC THIBODEAU

Des réseaux criminels utilisent les failles du programme fédéral d'accès à la marijuana à des fins médicales pour produire, sous couvert de légalité, des drogues destinées au marché illicite.

Ils utilisent des « associés et des membres de leur famille » qui ne sont pas connus de la police pour obtenir des licences de production en contournant les contrôles mis en place par Santé Canada.

Des organisations criminelles de « haut niveau », déjà engagées dans la vente illégale de cocaïne, de méthamphétamine ou de marijuana cherchent par ailleurs « activement » à infiltrer le système. Une situation d'autant plus préoccupante qu'elles disposent de millions de dollars en capital pour lancer leurs activités.

Ces constats figurent dans un rapport protégé de la



PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE

Santé Canada affirme être bien consciente de la nécessité de revoir le programme d'accès à la marijuana.

Gendarmerie royale du Canada (GRC) daté de mai 2012, que *La Presse* a obtenu par l'entremise de la Loi d'accès à l'information.

Le document relève que le contrôle d'installations de

production de marijuana à des fins médicales est « hautement souhaitable » pour ces organisations criminelles en raison « de la panoplie d'occasions qu'elles comportent » pour

produire et écouler la drogue illégalement.

Les auteurs soulignent que la vérification des antécédents criminels des demandeurs de licences de production ne permet pas « de réduire les probabilités d'exploitation » du programme par des personnes mal intentionnées.

L'ampleur de son utilisation à des fins criminelles est une évidence pour le caporal Luc Chicoine, coordonnateur national de la GRC au soutien contre les drogues synthétiques, les produits pharmaceutiques et la marijuana.

« Il y a un problème au niveau de la loi. Tout le monde le sait, c'est un fait, on ne s'en cache pas, ni à la GRC, ni à Santé Canada, ni au gouvernement », souligne-t-il en entrevue.

Le caporal, qui a travaillé 20 ans sur le terrain en Colombie-Britannique, affirme avoir déjà vu des détenteurs de licences de production de Santé Canada qui produisaient des milliers de plants de marijuana, alors qu'ils n'étaient autorisés à en produire que quelques dizaines.

Les dérives existantes n'ont pas échappé au ministre fédéral de la Santé, qui a annoncé en décembre un projet de règlement visant à mettre fin aux abus. « Il sera beaucoup plus difficile de déjouer le système avec les changements prévus », avait annoncé la ministre de la Santé, Leona Aglukkaq, sans se montrer explicite sur la portée du problème.

Une analyse coûts-bénéfices produite en appui au projet de

EN CHIFFRES:

28 115

Nombre de personnes autorisées à posséder de la marijuana à des fins médicales à la fin de 2012.

21 468

Nombre de personnes détenant une licence de production de marijuana à leurs propres fins médicales ou pour une autre personne autorisée à en posséder à la fin de 2012.

36 %

Pourcentage estimé de licences pour production de marijuana à des fins médicales qui sont probablement utilisées de manière abusive, selon une analyse de la firme Delsys demandée par le gouvernement fédéral.

réforme par la firme Delsys avance que 36 % des licences de production de marijuana à des fins médicales sont potentiellement utilisées de manière abusive. Le chiffre est basé sur le résultat d'inspections policières menées de 2005 à 2010 auprès de producteurs autorisés de marijuana. Le taux réellement observé d'abus variait de 1,5 à 3 %, mais a été majoré pour tenir compte du fait que seule une fraction des installations illégales sont normalement découvertes.

Santé Canada affirme être bien consciente de la nécessité de réformer le système existant. « Il est bien trop ouvert aux abus », a déclaré l'organisation à *La Presse*.

Des abus « exagérés »

Adam Greenblatt, qui dirige la Société pour l'accès au cannabis médical, un dispensaire basé à Montréal, estime que les autorités fédérales tendent à exagérer l'importance des abus pour justifier une approche plus « coercitive ».

Le gouvernement fédéral n'a pas mis en place d'embellie un système de contrôle efficace, déplore l'activiste, qui critique la volonté d'Ottawa d'empêcher les usagers de marijuana à des fins médicales de produire à domicile. « Le droit de tous de produire à domicile est retiré en raison de l'action d'un nombre limité de personnes », relève M. Greenblatt.

Il doute que les réformes annoncées permettent de faire cesser toute activité illicite au sein du programme, puisque la « prohibition » officielle de la marijuana, hors du cadre médical, encourage les groupes criminels à explorer toutes les avenues potentielles.

« Tant que ça demeurera interdit, il y aura des problèmes », souligne M. Greenblatt. Avec la collaboration de William Leclerc

LA PRESSE+

À lire en exclusivité dans *La Presse+*

PAUSE

Cette nouvelle section, diffusée en exclusivité sur *La Presse+* du lundi au samedi, propose chaque jour un grand dossier ainsi qu'une demi-douzaine de conseils d'experts. Les lundis seront consacrés à la famille, les mardis à la santé, les mercredis à l'alimentation, les jeudis à la beauté et les vendredis à la mode. Le samedi, retrouvez la chronique de Judith Ritchie à Paris, le plan de match de la coach Julie Courchesne et le courrier de la populaire blogueuse Madame Chose.

AUJOURD'HUI : LES ÉGÉRIES QUÉBÉCOISES

Vous quittez votre logement ? Pensez à RECYC-FRIGO.

Profitez de votre déménagement pour recycler votre vieux frigo* ou congélateur selon les normes en vigueur en matière de protection de l'environnement.

Pour un ramassage gratuit : www.hydroquebec.com/recyc-frigo ou 1 855 668-1247

Assurez-vous d'avoir votre facture d'électricité en main.

Appellez RECYC-FRIGO et recevez **30 \$** par la poste.

Hydro Québec

*L'appareil doit avoir plus de 10 ans et avoir un volume intérieur d'entre 10 pi³ et 25 pi³, ainsi qu'être fonctionnel, branché et facilement accessible et déplaçable. Une limite de trois appareils par foyer s'applique. Les appareils commerciaux ne sont pas admissibles. Certaines conditions peuvent s'appliquer.

COLLÈGE DES MÉDECINS

Le Dr Bourdon plaide coupable

DAPHNÉ CAMERON

Le Dr Gilles Bourdon, dont le travail incomplet a engendré la reprise de plus de 600 colonoscopies à l'hôpital du Lakeshore l'automne dernier, a plaidé coupable hier à quatre accusations devant le conseil de discipline du Collège des médecins.

Dans un autre dossier, il a reconnu ne pas avoir respecté le choix de traitement d'une patiente cancéreuse et d'avoir retardé sa prise en charge. Il a par ailleurs admis avoir menti aux enquêteurs du syndicat du Collège en ne mentionnant pas que ses privilèges opératoires avaient été restreints par ses collègues et qu'il avait déjà fait l'objet d'une plainte disciplinaire.

Le conseil de discipline devra maintenant trancher sur sa sanction. Le syndicat a demandé que le médecin soit radié durant un an et qu'il écope d'une amende de 8000 \$. Le procureur du Dr Bourdon suggère pour sa part une radiation de trois ou quatre mois avec une amende de 2000 \$.

L'affaire remonte à août 2010, lorsque le Dr Bourdon a

refusé le choix de traitement de sa patiente, qui avait décidé de se faire opérer plutôt que d'opter pour des traitements de radiothérapie. Le médecin aurait demandé à la patiente d'y penser, puis aurait tardé à acheminer les formulaires administratifs nécessaires à l'intervention.

Désaveu du syndicat

Lorsque les enquêteurs du Collège ont rencontré le médecin, ce dernier a déclaré avoir des privilèges complets en chirurgie et en endoscopie, alors que le syndicat des médecins de son hôpital avait voté en 2009 pour qu'il cesse de faire des chirurgies complexes.

Le Dr Bourdon a fait la manchette en septembre lorsque l'hôpital du Lakeshore a contacté 684 patients du médecin ayant subi une colonoscopie entre 2009 et 2012 pour qu'ils repassent d'urgence un autre examen. Un contrôle de qualité aléatoire aurait révélé que les dossiers médicaux du médecin étaient incomplets, laissant planer un doute sur la qualité des examens. Cet examen sert à détecter des maladies comme le cancer du côlon.

COMMISSION CHARBONNEAU



Frank Zampino à son arrivée, hier, aux audiences de la commission Charbonneau.

Zampino

Montré du doigt depuis des mois devant la commission Charbonneau, l'ex-président du comité exécutif de Montréal Frank Zampino est passé à l'offensive, hier, à l'amorce de son témoignage. Loin de plier devant le barrage de questions, l'homme s'est défendu de toute malversation et a insisté pour dire que « la Ville de Montréal n'est pas l'affaire d'un seul homme ».



PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Après une matinée difficile où il a notamment été confronté à propos de ses liens avec la mafia (voir ci-dessous), Frank Zampino a repris le dessus en après-midi. Multipliant les réponses longues et refusant

de s'interrompre quand la procureure Sonia LeBel le lui demandait, il a fini par imposer son rythme à la Commission.

« Penser que le président du comité exécutif est celui qui est responsable de l'octroi des contrats, c'est mal connaître le fonctionnement de la Ville de Montréal », s'est-il permis de lancer à la toute fin de la première journée de son témoignage. « Il a insisté pour dire que ce sont les

Zampino nie être intervenu pour Claude Léger

BRUNO BISSON

L'ancien numéro deux de l'administration du maire Gérald Tremblay, Frank Zampino, a nié le fait que son ami, Rosaire Sauriol, vice-président de la firme Dessau, a joué un rôle d'intermédiaire à l'été 2006 en vue de l'embauche d'un nouveau directeur général à la Ville de Montréal.

M. Zampino a ainsi contredit le témoignage de l'ex-directeur général Claude Léger, qui a affirmé que M. Sauriol l'avait invité à un dîner dans un club privé parce que M. Zampino souhaitait le rencontrer.

Mystérieuse rencontre

Lors de son passage devant la Commission, M. Léger a déclaré qu'il avait reçu un coup de fil de M. Sauriol, un ingénieur qu'il connaissait à l'époque où il occupait la direction générale de la Ville de Longueuil.

« Il me dit : "Claude, M. Zampino aimerait ça te rencontrer. Est-ce que tu accepterais de venir à un souper avec lui?" Qu'est-ce que vous dites quand vous êtes intéressé par la fonction? Bien vous dites oui. Alors je suis allé.»

Le témoignage de M. Léger, le 11 mars, avait surpris la



PHOTO RYAN REMIORZ, ARCHIVES PC
Frank Zampino nie avoir sollicité une rencontre avant l'embauche de Claude Léger (photo) au poste de directeur général de la Ville de Montréal, en 2006.

Commission, dans la mesure où il impliquait qu'un consultant de la Ville soit intervenu, à la demande du président de l'exécutif, dans l'embauche du plus haut fonctionnaire de la Ville.

S'il a reconnu avoir rencontré M. Léger avant qu'il ne soit embauché officiellement par la Ville, en août 2006, Frank Zampino affirme que c'est M. Léger qui aurait sollicité cette rencontre, en passant par Rosaire Sauriol, et non le contraire.

« Rosaire Sauriol m'a appelé pour me demander si je voulais rencontrer Claude Léger. Ma compréhension, c'est que ces deux personnes se connaissaient. »

La rencontre a eu lieu au Club St-Denis, club privé où Rosaire Sauriol était membre. C'est M. Sauriol qui a réservé la table, et c'est lui qui a aussi payé le repas de MM. Zampino et Léger, ce soir-là.

M. Zampino a confirmé que le vice-président de Dessau, une firme qui obtenait régulièrement des contrats avec la Ville, est resté à table durant toute la rencontre.

Simple discussion

« Nous avons eu une discussion, mais pas pour le processus d'embauche, a dit M. Zampino. C'était plutôt pour que M. Léger puisse connaître les enjeux à la Ville de Montréal. »

Selon lui, aucune information privilégiée sur les affaires de la Ville n'a été échangée durant ce repas; ni lui ni son interlocuteur n'ont cru bon de demander à Rosaire Sauriol de se retirer.

Quelques mois plus tard, Claude Léger était nommé directeur général de la Ville de Montréal. Il a dû abandonner son poste en septembre 2009 dans la foulée du scandale des compteurs d'eau.

TROIS « CONTACTS » AVEC LA MAFIA

La procureure en chef de la commission Charbonneau, M^e Sonia LeBel, a révélé hier trois « événements » où Frank Zampino a été mis en contact avec des membres éminents de la mafia de Montréal alors qu'il était maire de Saint-Léonard, au début de sa carrière politique municipale, dans les années 90. Aucun document n'a été déposé hier en appui à ces révélations de la Commission.

Mariage Cotroni-Di Maulo, 6 juillet 1991

Frank Zampino a assisté au mariage de la fille de Frank Cotroni et du fils de Joe Di Maulo, moins d'un an après sa première élection comme maire de Saint-Léonard. En tant que maire de cette municipalité très italophone, il dit recevoir entre 40 et 50 invitations pour des mariages chaque année. Il affirme qu'il ne connaît pas les liens de M. Di Maulo avec la mafia à cette époque. Il ne peut toutefois ignorer que Frank Cotroni est lié à la mafia; une Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) a largement documenté ce fait dans les années 70. Joe Di Maulo a été assassiné à son domicile de Blainville en novembre dernier. « Je prends offense, a dit M. Zampino, de ce qu'on mentionne ça en essayant d'insinuer que je participe à ce mariage avec une arrière-pensée quelconque. »

Jimmy Di Maulo sollicité pour un don politique

Selon M^e LeBel, Frank Zampino a sollicité une contribution financière pour une campagne dans une lettre à Vincenzo « Jimmy » Di Maulo, dans les années 90. À cette époque, le frère de Joe Di Maulo a déjà un dossier judiciaire très chargé. Il a été condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre de Robert Allard en 1970. Il a été libéré en 1981. En 1994, il a été arrêté à nouveau pour trafic de cocaïne et pour blanchiment d'argent. M. Zampino a dit, hier, ne pas se souvenir d'une telle lettre. Il a émis l'hypothèse que la lettre a été envoyée par son parti à plusieurs personnes et qu'il l'a signée sans porter attention à son destinataire. « Je ne peux pas confirmer que j'ai signé une lettre de sollicitation, a dit hier Frank Zampino. Je ne confirmerais pas non plus que je ne peux pas l'exclure. »

Photo avec Vito Rizzuto

En réponse à une question de M^e LeBel, Frank Zampino a affirmé qu'il ne connaissait pas Vito Rizzuto au début des années 90. Vito Rizzuto est alors considéré comme le parrain de la mafia sicilienne de Montréal. « Parce que j'ai une photo... », a insinué la procureure. « Est-ce que je suis allé à un événement où il était présent et qu'une photo existe quelque part, ça je l'ignore. Quand on occupe les fonctions que j'occupe, on est invité à participer à plusieurs activités et je ne peux exclure ou confirmer qu'il existe ou qu'il n'existe pas des photos avec certains individus. » Aucune photo n'a été rendue publique hier par la Commission.

— Bruno Bisson

REQUIN
PRÉDATEUR OU PROIE.
L'EXPOSITION

DÉCOUVREZ L'UNIVERS MÉCONNU DES REQUINS.
100 espèces à découvrir, une vaste collection de mâchoires et de dents, un grand requin blanc grandeur nature, deux spécimens congelés et un portrait du requin en proie à l'extinction.

Cette exposition est rendue possible grâce à Grande Exhibitions of Australia

GRANDE EXHIBITIONS

TELUS Hydro Québec

SOCIÉTÉ DU PORT DE MONTRÉAL

Canada

CENTRE DES SCIENCES MONTRÉAL

contre-attaque

fonctionnaires seuls qui peuvent attribuer des contrats, et non un élu, même s'il est président du comité exécutif. «La Ville de Montréal n'est pas l'affaire d'un seul homme. La Ville de Montréal, c'est 19 arrondissements, c'est un comité exécutif, 64 élus, un conseil d'agglomération, c'est une fonction publique de 29 000 employés.»

À l'écoute des citoyens

Loin d'admettre des malversations, Frank Zampino, qui parle souvent de lui-même à la troisième personne, s'est au contraire dépeint comme un élu à l'écoute de ses citoyens. Longuement questionné sur l'intérêt d'entrepreneurs ne résidant pas à Montréal à participer aux cocktails de financement d'Union Montréal, l'ex-président du comité exécutif a répondu que «Frank Zampino

peut leur apporter de l'écoute». «Je n'ai pas pu m'empêcher d'écouter les doléances de gens qui contribuent au développement de la Ville.»

Questionné sur son rôle au sein d'Union Montréal, Frank Zampino a assuré qu'il n'en a jamais joué aucun et qu'il n'a exercé aucune influence. Selon lui, sa seule contri-

buton au parti se limitait à participer aux cocktails de financement pour serrer la main des participants.

Multipliant les réponses longues et refusant de s'interrompre quand la procureure Sonia LeBel le lui demandait, Zampino a fini par imposer son rythme à la Commission.

buton au parti se limitait à participer aux cocktails de financement pour serrer la main des participants.

De nombreux appels

Dans sa contre-offensive planifiée avec ses trois

avocats, Frank Zampino a mis à mal les registres téléphoniques entre lui et Bernard Trépanier déposés par la Commission. Le témoin s'est affairé à démontrer qu'il était «complètement erroné» de prétendre qu'il avait eu 1808 entretiens téléphoniques avec celui qu'il considère comme un ami.

Selon Zampino, son horaire chargé l'empêchait de recevoir autant d'appels. «Si vous pensez que le président du comité exécutif, au même titre que le maire, a le temps – pensez-y juste deux minutes – de prendre autant d'appels...»

rencontres où il ne pouvait être dérangé.

Bernard Trépanier a d'ailleurs indiqué, lors de son témoignage mardi, que les appels n'étaient pas tous destinés à Frank Zampino. «J'ai appelé souvent au bureau

de M. Zampino. Par contre, c'était souvent pour saluer son adjointe, puis je pouvais parler soit à M. [Sammy] Forcillo, Hugo Morissette, Richard Caron ou M^{me} Bourgault. C'était des gens proches à moi.»

Hier, Frank Zampino a de plus souligné que 78 des appels de Trépanier ont été faits alors qu'il était en vacances, à l'extérieur de Montréal.

Il reste que le témoin a reconnu sa grande proximité avec Bernard Trépanier, lui qui a organisé toutes ses campagnes électorales depuis 1986.

«Quand quelqu'un est là pour aider à ta première élection, c'est un moment important dans la vie d'une personne. On n'oublie pas les personnes qui étaient là aux premières heures. C'est sûr qu'on a tissé des liens au fil des ans.»

Dessau souvent consultée par Ottawa

La firme a obtenu pour 19,2 millions en contrats depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir

EXCLUSIF

HUGO DE GRANDPRÉ ET JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — La firme Dessau a décroché près de 20 millions de dollars en contrats de consultation depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs de Stephen Harper, selon des documents obtenus par le Nouveau Parti démocratique (NPD).

L'ancien vice-président de cette entreprise, Rosaire Sauriol, a déclaré sous serment à la commission Charbonneau le mois dernier qu'un stratagème de fausses factures destiné à remplir les coffres des partis politiques était aussi en vigueur sur la scène fédérale.

La Commission se penche sur les relations entre l'industrie de la construction, les administrations municipales et le gouvernement provincial. Son mandat ne s'étend toutefois pas au fédéral. Résultat: les révélations de M. Sauriol n'ont donc pas été explorées davantage.

Durant son témoignage, le vice-président a admis que Dessau avait participé au financement illégal des partis politiques, notamment du Parti libéral du Québec et du

Parti québécois, et avait aussi été à l'œuvre sur la scène municipale dans les villes de Montréal, Longueuil, Laval, Blainville, Saint-Jérôme, entre autres.

Interrogé par le procureur de la Commission Denis Gallant pour savoir s'il y avait également «un certain financement qui se faisait au niveau fédéral», M. Sauriol a répondu: «oui».

98 contrats

Selon les documents obtenus par le NPD et consultés par *La Presse*, Dessau a obtenu 98 contrats de consultation pour un total de 19,2 millions auprès du ministère des Travaux publics entre janvier 2006 et décembre 2012. Cette somme n'inclut pas des types de contrats autres que ceux de consultation, qui pourraient aussi avoir été attribués à la firme durant la même période.

Du nombre, 20 ententes sont toujours en vigueur, pour un total de 6,7 millions.

Pour obtenir ces documents, la députée Marjolaine Boutin-Sweet avait demandé au ministère des Travaux publics la valeur des contrats de consultation accordés à sept firmes dont les noms ont été évoqués durant les travaux de la Commission, dont Simard-Beaudry, Louisbourg



IMAGE TIRÉE D'UNE VIDEO, ARCHIVES LA PRESSE
En réponse à une question, le vice-président de la firme Dessau, Rosaire Sauriol avait déclaré devant la commission Charbonneau que du financement se faisait aussi au fédéral.

Construction, CIMA+ et Garnier Construction.

Dessau arrive au premier rang parmi ce groupe. CIMA se classe deuxième avec 47 contrats, dont 9 actifs, pour un total de près de 9 millions.

Ottawa à l'écoute

Le gouvernement fédéral a beau ne pas être visé par le mandat de la commission Charbonneau, mais *La Presse* a appris que le ministère des Travaux publics avait mis sur pied une unité spéciale de fonctionnaires afin de suivre attentivement les travaux de la Commission. Ces fonctionnaires décortiquent, analysent

et passent en revue les révélations souvent explosives de malversations qui éclaboussent certaines entreprises, afin de déterminer leurs liens avec le ministère des Travaux publics.

Et il n'y a pas que le ministère des Travaux publics qui s'intéresse à ce qui se passe au Québec. «Nous suivons les délibérations de la commission Charbonneau», a aussi reconnu hier le porte-parole d'Élections Canada, John Enright. «Le commissaire aux élections fédérales n'entend pas confirmer ou infirmer qu'une plainte a été reçue ou qu'une enquête est en cours», a-t-il cependant ajouté.

«Selon la limite permise»

Un porte-parole du Parti conservateur, Fred DeLorey, a affirmé hier que «nous n'acceptons que les dons individuels, selon la limite permise». Au bureau de la ministre Rona Ambrose, un porte-parole, Michael Bolkenius, a souligné que le gouvernement fédéral s'est donné de nouveaux outils pour écarter les entreprises qui ne respectent pas les règles.

«Notre gouvernement a mis en place des mesures pour assurer l'utilisation appropriée de l'argent des contribuables. Ces mesures comprennent un cadre d'intégrité pour assurer que nous ne faisons pas affaire avec des criminels. En effet, nous avons récemment allongé la liste des infractions qui rendent les entreprises et les personnes inadmissibles à soumissionner des contrats», a-t-il dit.

Dessau n'avait pas répondu à nos questions au moment de mettre sous presse.

Le ministère des Travaux publics est responsable d'attribuer des milliards de dollars en contrats d'achat de biens et services chaque année au nom des nombreux ministères et agences du gouvernement. L'an dernier, la valeur totale des contrats a frisé les 21 milliards de dollars.

— Avec William Leclerc

La journée portes ouvertes BMO

Diminuez votre hypothèque

Faites comme des milliers de Canadiens et économisez des milliers de dollars sur votre prêt hypothécaire avec l'hypothèque à petit taux fixe de 5 ans de BMO.

Ce samedi, toutes nos succursales sont ouvertes: passez nous voir ou visitez bmo.com/journeehypothèque

Le samedi
20 avril
seulement

/BMOcommunaute

BMO Banque de Montréal

Ça a du sens. Profitez.^{MD}

ACTUALITÉS

SÉANCE DE SADOMASOCHISME FATALE

Quatre ans de détention demandés

CAROLINE D'ASTOUS

La procureure de la Couronne a demandé une peine de détention ferme de quatre ans pour le pompier Patrick Deschatelets, reconnu coupable d'homicide involontaire et de négligence criminelle ayant causé la mort de sa partenaire lors d'activités de sadomasochisme, même si celui-ci regrette les événements du 23 février 2008 – il a même pensé à « s'enlever la vie ». Une peine que son client « ne mérite pas », selon l'avocat de la défense.

« Il n'avait jamais agi de la sorte dans le passé, a indiqué M^e Jean-Paul Perron. Il ne faut pas une peine de pénitencier pour une personne qui ne le mérite pas. »

Il a plutôt plaidé pour 300 heures de travaux communautaires. Une sentence qu'il juge satisfaisante, dans le contexte où son client dit « souffrir » de la mort tragique de son ancienne compagne.

« Patrick Deschatelets est un individu qui a souffert. Il continue d'ailleurs à souffrir de ces événements », a plaidé son avocat.

Des lettres de regrets

Pour attester de la « souffrance » de son client, M^e Perron a d'ailleurs déposé deux lettres écrites par Patrick Deschatelets qui décrivent sa détresse et son sentiment de culpabilité.

« Ce soir-là, j'ai perdu la femme que j'aimais, avec qui je croyais faire ma vie, et j'ai perdu mon sens de moi-même. Je ne savais plus qui j'étais ni comment réconcilier mon image de moi avec sa mort », peut-on lire dans la lettre, que les membres des médias ont obtenue.

Une lettre de l'actuelle compagne de vie de Patrick Deschatelets a également été déposée devant le juge. Dans son témoignage, la nouvelle flamme de l'accusé parle d'un homme triste.

« Je vois vivre cet homme depuis près de trois ans. Je

vois ses regrets, sa tristesse face à la famille de la victime et à la sienne. Sa peine et sa culpabilité ne le laissent jamais, il rejoue sans cesse les événements de ce fameux soir », décrit-elle.

Dans sa lettre, la nouvelle compagne explique également qu'il n'y a aucune activité sadomasochiste entre elle et l'accusé.

Du côté de la Couronne, on s'interroge sur les risques de récidive de l'accusé. « Patrick Deschatelets n'est pas un individu comme tout le monde. Le tribunal ne peut pas écarter tout risque de récidive », a déclaré M^e Marie-Claude Morin.

« Il y a un message qui doit être lancé aux personnes qui ne voient pas au bout de leur nez les conséquences de telles activités », a-t-elle poursuivi.

La sœur cadette de la victime a également lu le témoignage de sa mère, lourdement peinée par le départ tragique de sa fille. « Perdre sa fille dans ces circonstances blesse



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Le pompier Patrick Deschatelets a été reconnu coupable de l'homicide involontaire de sa partenaire lors d'activités de sadomasochisme.

une vie. [...] J'aimerais que sa sentence soit l'équivalent de ma peine. Une peine qui va me rester à vie », dit la mère dans sa missive.

Rappelons que le drame est survenu le 23 février 2008 lors d'une activité sadomasochiste au sous-sol du domicile de l'accusé, à Saint-Bruno-de-Montarville.

L'accusé avait attaché un lourd collier de métal au cou de la victime. Ce même collier

était attaché à une chaîne fixée au plafond, forçant la femme de 39 ans à rester debout. Ses poignets étaient également menottés.

Il s'est absenté une vingtaine de minutes de la maison. C'est à son retour qu'il a retrouvé sa partenaire inconsciente. Elle est morte pendue par le poids du collier.

La sentence sera prononcée le 9 mai. Or, l'avocat de Patrick Deschatelets a déjà fait savoir qu'il portera la cause en appel.

ENTREFILETS



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Thurso Deux fillettes meurent dans un incendie

Un violent incendie s'est déclaré tôt hier matin dans une résidence de deux étages de Thurso, en Outaouais. Deux fillettes de 3 et 8 ans sont mortes, prisonnières des flammes. Six personnes ont été sauvées, soit deux adultes et quatre enfants. Quelques heures plus tard, les corps des deux petites victimes ont été retrouvés à l'intérieur de la maison. La communauté se mobilise pour venir en aide à cette famille éplorée.

– Karine Bastien

Harcèlement Jennifer Pawluck plaide non coupable

Jennifer Pawluck a comparu hier en Cour du Québec pour répondre d'une accusation de harcèlement à l'endroit du commandant Ian Lafrenière, du Service de police de la Ville de Montréal. La femme de 20 ans a plaidé non coupable. La Couronne a remis la preuve à son avocat, et la suite des procédures a été reportée pour la forme au 24 mai. M^{me} Pawluck était accompagnée de cinq ou six amis. Rappelons que M^{me} Pawluck a fait circuler dans les médias sociaux, à la fin du mois de mars, un graffiti montrant Ian Lafrenière avec un trou de balle dans le front. Celle qui s'affiche comme militante a participé à plusieurs manifestations étudiantes et contre la brutalité policière. – Christiane Desjardins

Meurtre de son ex-conjointe Kenol aurait annoncé son geste

N'acceptant pas la rupture, Edens Kenol aurait harcelé son ex-conjointe, avant de la poignarder à mort, la nuit du 17 octobre 2010. C'est ce que la Couronne compte démontrer au cours de son procès, qui s'est ouvert hier après-midi à Montréal. Kenol, 37 ans, est accusé du meurtre au premier degré de Maria Altagracia Dorval, 28 ans, tuée de plusieurs coups de couteau dans le logement de Montréal-Nord où elle résidait. Hier, la Couronne a résumé les faits : le couple était marié et avait trois enfants. Le 15 août 2010, M. Kenol s'est emparé d'un couteau et a menacé de tuer sa femme et ses enfants. M^{me} Dorval a appelé le 911, mais l'appel n'a pas abouti. Après son départ, M. Kenol se serait mis à la harceler. Un ami chez qui M. Kenol demeurait l'a entendu dire : « Je vais la tuer et me suicider. » Après l'arrestation de M. Kenol, les policiers ont trouvé deux enregistrements qu'il avait réalisés. Il y expliquait notamment pourquoi il avait tué sa femme. – Christiane Desjardins

Diffamation Gilles Proulx doit payer 45 000 \$ à une syndicaliste

La plume de Gilles Proulx vient de lui valoir une condamnation pour diffamation en Cour supérieure. Le chroniqueur du *Journal de Montréal* doit payer 45 000 \$ à Lucie Martineau, présidente du Syndicat de la fonction publique, pour l'avoir traitée de Tartuffe, de menteuse, d'apparatchik, et avoir insinué qu'elle faisait du chantage auprès du gouvernement. Le juge Robert Mongeon estime que M. Proulx y a tenu des propos insultants et injurieux à l'égard de M^{me} Martineau. Dans cette chronique publiée en février 2010 et intitulée « Qui est malade? Le fonctionnaire ou la fonction publique? », M. Proulx y allait d'une charge à fond de train contre le fait que, selon une rumeur, des milliers de fonctionnaires envisageaient de prendre leur retraite parce que le gouvernement songeait à abolir leur banque de congés de maladie accumulés. – Christiane Desjardins



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Meurtre à Laval La victime était un haut gradé des Rouges

Le meurtre, mardi soir à Laval, d'un individu associé aux Bo-Gars pourrait être lié à la vague de meurtres et de tentatives de meurtre qui secoue le crime organisé de la région de Montréal, en particulier italien, depuis quelques mois. Des sources ont en effet confié à *La Presse* que Harry Mytil, 33 ans, occupait un rang élevé chez les Rouges. Elles indiquent qu'il se serait rallié à Gregory Woolley, ancien Rocker et soldat des Hells Angels qui travaillerait maintenant pour le compte du parrain Vito Rizzuto, selon la police. Selon elles, il n'est pas exclu que le meurtre de Mytil soit lié avec un ou certains événements violents qui ont secoué la mafia au cours des derniers mois. Tout porte à croire qu'Harry Mytil, 33 ans, venait d'entrer dans le garage de sa résidence de la rue Henri-Julien, dans le quartier Sainte-Rose, vers 22 h 40, lorsqu'il a été abattu de plusieurs balles tirées par un ou des individus qui l'attendaient. – Daniel Renaud

Témoignez votre sympathie envers le marathon de Boston



La course à pied occupe une place grandissante dans la vie de plus en plus de Québécois. Que l'on soit coureur ou non, les événements de lundi nous ont tous laissé sans voix.

En guise de solidarité, vous êtes invités à venir exprimer votre empathie envers les membres de l'équipe, les bénévoles, les marathonien(ne)s et leur entourage et, bien sûr, les Bostonnais, en venant signer le recueil qui sera ensuite remis à l'organisation du marathon de Boston.

Vous pouvez vous présenter à l'un des endroits suivants à partir du vendredi 19 avril jusqu'au dimanche 28 avril 2013.

Boutique Courir
1085, chemin Chambly, Longueuil
4452, rue Saint-Denis, Montréal
www.boutiquecourir.com

Boutique Endurance
6579, rue Saint-Denis, Montréal
www.boutiqueendurance.ca

Maison de la Course
524, Sir-Wilfrid-Laurier, Mont-Saint-Hilaire
www.maisondelacourse.com

Le Coureur
1682, rue King Ouest, Sherbrooke
www.lecoureur.com

Le Coureur Nordique
141, chemin Sainte-Foy, Québec
www.lecoureur nordique.ca

La Fédération québécoise d'athlétisme se joint aux Québécoises membres du regroupement des Détaillants indépendants de course à pied du Canada pour ce témoignage de sympathie.

SNC-Lavalin bannie par la Banque mondiale

Pendant 10 ans, la firme de génie ne pourra plus obtenir de contrats financés par l'institution

FABRICE DE PIERREBOURG

L'obtention de contrats en échange de pots-de-vin et d'autres malversations valent à SNC-Lavalin et ses filiales d'être bannies pour 10 ans par la Banque mondiale (BM) de tout projet financé par cette dernière dans le monde.

Cette sanction massue est la conséquence d'une enquête déclenchée en 2011 par la division Intégrité de l'organisme basé à Washington, et qui compte 187 États membres.

Elle portait sur des allégations de fraude et de corruption dans l'attribution à la firme d'ingénierie montréalaise d'un contrat dans le cadre de la construction d'un pont de 6,5 km au Bangladesh.

Des représentants d'une firme appartenant à un influent ministre bangladais avaient promis d'accorder un contrat de supervision à SNC-Lavalin en échange de commissions. Le *Daily Star* de Dhaka avait évoqué

«d'énormes pots-de-vin» destinés à six Bangladais.

Il s'agit de la plus longue exclusion imposée par la BM dans le cadre d'une entente, a indiqué un de ses représentants à *La Presse*.

« Cette affaire est un témoignage de l'action collective contre la corruption dans le monde », se félicite Leonard McCarthy, vice-président Intégrité de l'organisme.

La commission anticorruption du Bangladesh s'était aussi saisie du dossier, tout comme la Gendarmerie royale du Canada (GRC). La BM avait pour sa part suspendu, en octobre 2011, son prêt de 1,2 milliard accordé au Bangladesh pour réaliser le pont en question.

En juin 2012, les policiers canadiens avaient arrêté deux anciens dirigeants ontariens de SNC-Lavalin relativement à cette affaire. Ramesh Shah et Mohammed Ismail avaient été accusés de « corruption d'agents publics étrangers ».

Autre projet vicié

Mais ce n'est pas tout. Au cours de son enquête interne, la Banque mondiale a découvert des malversations dans un autre contrat obtenu par SNC-Lavalin, cette fois au Cambodge. Il s'agit d'un vaste projet de transport et d'électrification rurale.

L'exclusion de SNC-Lavalin pourrait être réduite à huit ans si la firme se conforme à différentes exigences incluses dans l'entente [avec la Banque mondiale] et continue de coopérer.

Le vice-président et directeur général de la division Réseaux électriques de SNC-Lavalin à l'époque était Joe Salim. Forcé de quitter l'entreprise en janvier dernier, il poursuit son ex-employeur pour 12 millions.

La Banque mondiale explique que cette sanction fait partie d'un règlement négocié entre

les deux parties. L'exclusion de SNC-Lavalin pourrait être réduite à huit ans si la firme montréalaise se conforme à différentes exigences incluses dans l'entente et continue de coopérer.

En 2004, deux filiales de SNC-Lavalin avaient déjà été bannies par l'Asian Development Bank, soutenue

par la Banque mondiale. L'exclusion de SNC-Lavalin pourrait être réduite à huit ans si la firme montréalaise se conforme à différentes exigences incluses dans l'entente et continue de coopérer.

« Cette affaire est un témoignage de l'action collective contre la corruption dans le monde », se félicite Leonard McCarthy, vice-président Intégrité de l'organisme.

La commission anticorruption du Bangladesh s'était aussi saisie du dossier, tout comme la Gendarmerie royale du Canada (GRC). La BM avait pour sa part suspendu, en octobre 2011, son prêt de 1,2 milliard accordé au Bangladesh pour réaliser le pont en question.

En juin 2012, les policiers canadiens avaient arrêté deux anciens dirigeants ontariens de SNC-Lavalin relativement à cette affaire. Ramesh Shah et Mohammed Ismail avaient été accusés de « corruption d'agents publics étrangers ».

La Banque mondiale explique que cette sanction fait partie d'un règlement négocié entre les deux parties. L'exclusion de SNC-Lavalin pourrait être réduite à huit ans si la firme montréalaise se conforme à différentes exigences incluses dans l'entente et continue de coopérer.

La Banque mondiale explique que cette sanction fait partie d'un règlement négocié entre les deux parties. L'exclusion de SNC-Lavalin pourrait être réduite à huit ans si la firme montréalaise se conforme à différentes exigences incluses dans l'entente et continue de coopérer.

SNC-LAVALIN DANS LA TOURMENTE

Avril 2013

La firme de génie-conseil montréalaise SNC-Lavalin a publié un mea-culpa dans un quotidien algérien. SNC est accusée d'avoir versé des pots-de-vin dans ce pays pour obtenir un contrat pétrolier avec l'entreprise Sonatrach.

Hydro-Québec rompt le contrat de gestion de son programme de subventions pour l'efficacité énergétique la liant avec SNC-Lavalin à mi-parcours. Les récents scandales éthiques et la tourmente policière entourant la firme sont mentionnés. Le contrat avait une valeur de 80 millions sur 5 ans.

Mars 2013

De passage à la commission Charbonneau, le vice-président principal et directeur général de la division Transport, Infrastructures et Bâtiments de SNC-Lavalin, Yves Cadotte, dit que la firme a mis sur pied un système illégal de dons aux partis politiques provinciaux et municipaux. Un million aurait ainsi été versé par des cadres.

Janvier 2013

La Gendarmerie royale du Canada confirme que SNC-Lavalin a versé 160 millions en pots-de-vin au régime de l'ancien dictateur Mouammar Kadhafi pour obtenir de juteux contrats en Libye. L'ancien vice-président Riadh Ben Aïssa, détenu dans une prison suisse pour fraude, corruption et blanchiment d'argent, serait au cœur de cette affaire.

Décembre 2012

Québec poursuit pour 5 millions un consortium dont fait partie SNC-Lavalin pour négligence et insouciance relativement à la chute d'un paralambe de béton du tunnel Ville-Marie, à l'été 2011.

Novembre 2012

L'Unité permanente anticorruption (UPAC) procède à sa première arrestation dans le cadre d'une vaste enquête sur l'octroi du contrat du CUSM, le mégahôpital de l'Université McGill. L'ancien président-directeur général de SNC-Lavalin, Pierre Duhaime, est arrêté, puis accusé de fraude, de complot et d'usage de faux.

— Hugo Pilon-Larose

AIMEZ-LA TOUS LES JOURS. PAYEZ-LA AUX DEUX SEMAINES.



ACCORD LX 2013

EN LOCATION
129\$*
aux deux semaines pendant 60 mois
1 840 \$ acompte | 24 000 km / année
Transport et préparation + taxe A/C inclus

LOCATION AUX DEUX SEMAINES

**maintenant
disponible**

sur certains modèles



CIVIC DX 2013

EN LOCATION
82\$*
aux deux semaines pendant 60 mois
1 495 \$ acompte | 24 000 km / année
Transport et préparation inclus

2013 IIHS TOP SAFETY PICK+
Meilleur choix d'assurance - PETITES VOITURES





**LE VUS
LE PLUS VENDU
AU QUÉBEC**

CR-V LX 2013

EN LOCATION
129\$*
aux deux semaines pendant 60 mois
1 895 \$ acompte | 24 000 km / année
Transport et préparation + taxe A/C inclus



HONDA

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE HONDA | hondaquebec.ca

REMISE ADDITIONNELLE DISPONIBLE AVEC LE PROGRAMME FAITES DE VUS!
*L'offre de location-bail aux deux semaines pour une période de 60/60/60 mois pour un total de 130/130/130 paiements est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la/le Accord LX manuelle 2013 neuve/Civic berline DX manuelle 2013 neuve/CR-V LX 2 roues motrices 2013 neuve (modèle CRZE3DE/FBZE2DEX/RMHS3DES). Franchise de kilométrage de 120 000/120 000/120 000 km; frais de 0,12\$/0,12\$/0,12\$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 740\$/1 455\$/1 740\$ inclus et taxe sur le climatiseur de 100\$ incluse (lorsque applicable). Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF): 25 790\$/18 935\$/27 790\$. Transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus (lorsque applicable). Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le constructeur et valides sur les véhicules en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. © 2012, selon l'AVAMC. *Une initiative de l'ADQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le www.faitesdelavus.org.

POLITIQUE

Rapport sur les taxes dans les aéroports

Le fédéral doit tout revoir

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Le gouvernement fédéral doit revoir de fond en comble les taxes et les frais qu'il perçoit dans les aéroports, recommande un comité sénatorial, car son approche actuelle est en train de saigner l'industrie canadienne du transport aérien.

Plus de 5 millions de Canadiens traversent la frontière chaque année pour prendre l'avion afin de profiter de tarifs plus bas dans les aéroports américains, constatent les sénateurs dans un rapport publié hier. À l'instar d'un rapport du Conference Board, l'an dernier, le comité sénatorial estime que les taxes jouent un rôle déterminant dans le phénomène.

Le président du comité, le libéral Dennis Dawson, croit que c'est toute l'approche du gouvernement fédéral qu'il faut repenser. À ses yeux, Ottawa perçoit le transport aérien comme une source de revenus et non comme un outil de développement économique.

« On a tendance à croire que l'aviation est un luxe, dit-il en entrevue, mais l'aviation est une forme de développement économique pour bien des régions. »

Il cite en exemple un billet Toronto-Orlando, qui coûte 70 \$ de plus qu'un billet Buffalo-Orlando. Pour une famille de quatre personnes, faire une heure de route



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

Selon le rapport sénatorial, les frais imposés par le gouvernement à l'industrie du transport aérien font que les tarifs payés par les voyageurs canadiens sont parmi les plus élevés au monde.

jusqu'à l'autre côté de la frontière permet d'économiser une petite fortune.

Les transporteurs comme Air Canada et WestJet ne sont pas les seuls à souffrir du phénomène, dit M. Dawson.

Des tarifs trop élevés

« Pour l'industrie canadienne de l'aviation, c'est une perte de revenus et pour

le gouvernement canadien, c'est une perte de revenus, dit-il. Le jour où l'on va avoir aboli ou pris le contrôle de certaines de ces taxes, les gens de Toronto vont avoir pris l'habitude d'aller à Buffalo et ça va être difficile de les faire changer d'idée, peu importe le prix. »

Taxes de vente, taxe sur les dispositifs de sécurité, loyers

versés par les aéroports, « les frais imposés [par le gouvernement] sur cette industrie font en sorte que les tarifs payés par les consommateurs canadiens sont parmi les plus élevés au monde », constate le rapport.

Le comité formule sept recommandations pour rendre le transport aérien plus attrayant pour les consommateurs canadiens. Il propose une

stratégie nationale qui serait élaborée par des représentants de l'industrie, du ministère des Transports et de celui des Finances. C'est ce dernier intervenant qui détient la clé du problème, selon M. Dawson.

« Il faut qu'on brise le cycle de voir l'aviation comme une source de revenus au lieu de la voir comme une source de développement économique, dit M. Dawson. Ce n'est pas le ministre des Transports qui prend cette décision, c'est le ministre des Finances. »

Le coût d'un billet d'avion sera toujours plus élevé dans un pays comme le Canada, où le territoire est immense et où la population est éparpillée, concède le sénateur Dawson. À peine 0,3 % des Canadiens sont disséminés sur 39,3 % du territoire.

Les besoins du Grand Nord

La stratégie nationale doit tenir compte des besoins spécifiques du Grand Nord canadien, où des régions entières dépendent du transport aérien pour leur subsistance et leur développement économique.

Dans ces contrées éloignées, les consommateurs n'ont jamais pu profiter de la libéralisation du marché du transport aérien. Les frais d'exploitation des transporteurs restent élevés, et la clientèle demeure restreinte, faisant en sorte que le prix du transport en avion reste élevé.

PARTONS!

VOYAGE



Tous les mercredis et samedis dans *La Presse*



20 À 40%

DE RABAIS

SUR TOUS LES VÉLOS DES ANNÉES ANTÉRIEURES

eVox | **chariot**

VÉLO ÉLECTRIQUE EVOX MAINTENANT DISPONIBLE EN BOUTIQUE

MAINTENANT DISPONIBLE EN BOUTIQUE

SUIVEZ NOUS!

/obersonboutique

30 À 40%

DE RABAIS

SUR TOUS LES PATINS DES ANNÉES ANTÉRIEURES



OBERSON

1355 boul. des Laurentides Laval 8680 boul. Leduc DIX30

Lun. à Mer. 10h à 18h Jeu.-Vend. 10h à 21h Sam. 9h à 17h Dim. 10h à 17h

SAINT-CHARLES-BORROMÉE

Des patients maltraités bientôt dédommagés

EXCLUSIF

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Une entente majeure est sur le point d'être conclue pour mettre fin au recours collectif contre le CHSLD Saint-Charles-Borromée afin de compenser des résidents pour les mauvais traitements subis dans les années 1990 et 2000, a appris *La Presse*. Les dédommagements pourraient s'élever à plusieurs millions de dollars.

De 500 à 600 victimes de maltraitance – leurs héritiers dans le cas de celles qui sont mortes – sont concernées. Le recours collectif a déjà été évalué à 10 millions, voire davantage.

L'une des sources consultées par *La Presse*, proche du dossier, a avancé que les parties se sont entendues et qu'une annonce sera faite demain. Joint en soirée hier, l'avocat qui représente les résidents, Jean-Pierre Ménard, a affirmé qu'« on est près d'une entente », qu'il n'y a plus que « quelques ficelles à attacher ». Il a confirmé que jusqu'à 600 personnes sont visées. Il s'est fait prudent, disant ne pas vouloir compromettre la conclusion d'un recours collectif autorisé il y a plus de 13 ans. Ce recours avait

été lancé par le groupe Handicap-Vie-Dignité contre le centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD) Saint-Charles-Borromée, aujourd'hui appelé CHSLD Centre-Ville de Montréal.

Ce dossier a pris de l'ampleur en novembre 2003 lorsque *La Presse* a publié un reportage sur les mauvais traitements subis par une femme handicapée de 51 ans, souffrant d'un traumatisme crânien

De 500 à 600 victimes de maltraitance – leurs héritiers dans le cas de celles qui sont mortes – sont concernées.

après avoir été renversée par une automobile à l'âge de 18 ans. Des employés avaient tenu envers elle des propos violents et menaçants. Par exemple, deux préposés lui faisaient croire qu'un maniaque sexuel se masturbait en la regardant par la fenêtre. Les sœurs de la patiente les avaient enregistrés à leur insu.

Le ministère de la Santé et la Commission des droits de la personne avaient déclenché des enquêtes. Le directeur général du CHSLD, Léon Lafleur, s'est suicidé quelques jours après la diffusion des enregistrements.

TESTS GÉNÉTIQUES

Les libéraux craignent aussi la discrimination

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le Parti libéral du Canada emboîte le pas au Nouveau Parti démocratique et réclame des règles pour interdire la discrimination sur la base de renseignements génétiques.

Un projet de loi déposé hier au Sénat cherche à empêcher les assureurs ou les employeurs de se servir de résultats de tests génétiques – qui pourraient par exemple indiquer une prédisposition à une maladie – pour accorder un traitement différent à certaines personnes.

La crainte des libéraux repose sur la prémisse que ces tests génétiques sont 10 fois plus courants qu'il y a 10 ans et que la situation pourrait entraîner de nombreux problèmes juridiques, notamment dans le contexte des polices d'assurance vie.

« Tous les pays du G8 ont des lois similaires en place. Le Canada est le seul qui n'en a pas, ni au niveau fédéral ni au niveau provincial », a noté le parrain du projet, James Cowan, leader de l'opposition au Sénat. « Vous devez tracer la ligne quelque part et, pour nous, c'est un endroit approprié pour le faire », a ajouté le sénateur.

La députée néo-démocrate Libby

Davis a déposé un projet de loi semblable en octobre. Le projet C-445 propose de modifier la Loi sur les droits de la personne pour les caractéristiques génétiques aux motifs de discrimination illicite. Il est toujours au stade de la première lecture à la Chambre des communes.

« C'est un enjeu qui a de plus en plus de résonance auprès des gens parce que, tandis que nous évoluons vers un système de santé plus axé sur la technologie et l'électronique, il y a des risques plus grands que des informations soient utilisées de manière à discriminer contre les gens », a analysé la députée.

Celui des libéraux, déposé hier, interdirait à quiconque d'exiger d'un individu qu'il subisse des tests ou en divulgue les résultats afin de conclure une entente ou de recevoir un service. Il prévoit des peines pouvant aller jusqu'à un million de dollars et cinq ans de prison. Il modifierait le Code canadien du travail, en plus de la Loi sur les droits de la personne.

La divulgation serait permise dans certaines circonstances, dont les polices d'assurance de plus d'un million de dollars et la recherche scientifique.

Le DGE va procéder comme prévu

Les accusations contre Jean-Yves Duthel n'ont pas été retirées

DENIS LESSARD
ET TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le Directeur général des élections (DGE) n'a eu aucune représentation laissant prévoir que les accusations visant Jean-Yves Duthel, proche de Pauline Marois et de son conjoint Claude Blanchet, seraient retirées, malgré ce qu'ont laissé entendre les ministres Lisée et Zakaïb.

« Pour nous, il n'y a rien de nouveau dans le dossier, on va de l'avant », a expliqué à *La Presse* Denis Dion, porte-parole du DGE. M. Duthel devrait comparaître le 30 avril pour faire face à une accusation de contribution politique illégale à Vision Montréal, une infraction passible d'une amende de 500\$. Cette comparution *pro forma* vise à fixer une date pour un éventuel procès.

Étrangement, la veille, le ministre Jean-François Lisée et sa collègue Éloïse Zakaïb, responsable d'Investissement Québec (IQ), ont laissé entendre que le nouveau représentant d'IQ à Munich était libéré de toute accusation

par le DGE. « Les accusations vont tomber », a soutenu M^{me} Zakaïb.

Sur les ondes du 98,5, le commentateur Jean Lapierre a même souligné que le témoin qui a incriminé M. Duthel a soumis un nouveau témoignage, en mars, qui rendait caduque toute accusation.

Hier, M. Lisée a indiqué que ces informations lui étaient venues par personnes interposées et qu'il n'avait pu en vérifier la solidité.

Fausse impression

En point de presse, M. Lisée a expliqué que Jean-Yves Duthel, à la recherche d'un emploi, avait frappé à la porte de quelques délégations du Québec. « C'est quelqu'un que je connais un peu. J'ai vu son CV passer, et ensuite j'ai su qu'il postulait à Investissement Québec. J'ai trouvé que c'était une bonne idée. » Par « personnes interposées », il avait appris l'existence du litige avec le DGE, mais M. Duthel l'avait assuré que « ça allait être réglé ». « Je croyais que c'était terminé [avec le DGE]. De toute évidence, ce ne l'est

pas. Donc, si ce n'est pas réglé, il faut que ce soit réglé. C'est indépendant du pouvoir politique. Nous sommes sensibles au fait qu'il faudrait que ce soit réglé avant qu'une nomination soit confirmée », a affirmé le ministre Lisée.

Interpellée par les libéraux Laurent Lessard et Gilles Ouimet, M^{me} Zakaïb a souligné qu'elle prend très au sérieux la plainte qui visait le

Fonds de solidarité. « On a travaillé dans la même institution pendant quelques années, mais pas dans le même département. C'est loin d'être un ami, c'est à peine une connaissance. Je ne l'ai pas vu depuis au moins 15 ans », a soutenu la ministre.

« Hier, deux ministres du gouvernement se sont vantés de savoir que les poursuites contre M. Duthel allaient

le DGE, et c'est la moindre des choses. Je pense que le DGE va poursuivre la mission qu'il doit faire », a répliqué Stéphane Bédard, leader parlementaire du gouvernement.

Pour Laurent Lessard, il est difficile d'expliquer comment M^{me} Zakaïb a pu dire qu'elle avait appris « dans les dernières heures » la nomination de M. Duthel, alors que son collègue Lisée connaissait la décision d'IQ et avait même pris connaissance des démêlés du « démarcheur » avec le DGE.

« Ce n'est pas une nomination du Conseil des ministres, c'est une embauche d'Investissement Québec. Je ne suis pas intervenue dans cette embauche », a dit la ministre « Écoutez, il n'a même pas commencé à travailler, ça fait qu'on ne parlera pas de congédiement », a-t-elle lancé.

Elle a insisté sur le fait que le nouveau démarcheur à Munich a été embauché sur une base « contractuelle » – il remplace un employé permanent, André Pratte, pour qui Investissement Québec a créé un poste supplémentaire aux deux qui se trouvaient déjà à Paris.

Jean-Yves Duthel devrait comparaître le 30 avril pour faire face à une accusation de contribution politique illégale à Vision Montréal, une infraction passible d'une amende de 500\$. Cette comparution *pro forma* vise à fixer une date pour un éventuel procès.

nouvel employé d'Investissement Québec. « Je peux vous dire que je suis très sensible à cette plainte et que cette sensibilité a été transmise à Investissement Québec. »

Elle a travaillé avec M. Duthel, longtemps bras droit de Claude Blanchet, quand le tandem était au

être abandonnées, alors que les procédures sont en cours devant les tribunaux. Au niveau du respect de l'autorité des tribunaux, on repassera », a lancé le libéral Ouimet, ancien bâtonnier du Québec.

« En aucun temps quelque ministre que ce soit n'a été informé de ce qu'allait faire



PHOTO ADRIAN WYLD, PC
Justin Trudeau, hier, à Ottawa.

Québec Justin Trudeau va rencontrer l'opposition

QUÉBEC — Justin Trudeau profitera de son passage à Québec aujourd'hui pour rencontrer les chefs de l'opposition libérale et caquiste, mais pas la première ministre Pauline Marois.

M^{me} Marois a indiqué qu'elle n'était pas disponible. « Bien sûr que je vais le rencontrer, mais quand nos agendas vont pouvoir se rencontrer aussi », a-t-elle répondu.

Hier en fin d'après-midi, les ministres péquistes attendaient leur tour pour dénoncer les propos du

nouveau chef du Parti libéral du Canada (PLC) sur la Constitution.

Plus tôt dans la journée, M. Trudeau avait laissé entendre que si le Québec n'a pas signé la Constitution de 1982, c'est parce que le gouvernement de René Lévesque était souverainiste. « Le NPD a toujours été particulièrement tiède dans son approche quant à la Charte des droits et libertés en raison de la façon malheureuse dont Québec a choisi de ne pas signer la Constitution parce qu'il avait un premier ministre

provincial qui était souverainiste au début des années 1980 », a-t-il avancé.

Or, même les premiers ministres fédéralistes du Québec n'ont jamais voulu signer le document. « M. Trudeau devrait admettre les gestes graves de violation de principes démocratiques posés par son père, et il devrait s'excuser de faire preuve d'un tel mépris de l'histoire du Québec », a réagi le ministre des Affaires intergouvernementales, Alexandre Cloutier.

— Paul Journet,
avec *La Presse Canadienne*

**Le silence que vous adorez.
Les offres que vous recherchez.**



BOSCH

Des technologies pour la vie

À l'achat d'un lave-vaisselle Bosch admissible, recevez une remise instantanée pouvant atteindre

400\$**



39 dBA*

Les lave-vaisselle Bosch sont silencieux. Ils prennent soin, en tout temps et sans bruit, de votre belle vaisselle, de vos verres en cristal et de vos casseroles encrassées. De conception allemande, ce lave-vaisselle offre une efficacité énergétique et une économie d'eau à la mesure de son fonctionnement silencieux.



Offre ne comprend pas nécessairement les éléments montrés.

Pour obtenir plus de détails et la liste complète des détaillants, adressez-vous à un représentant Bosch ou visitez le www.bosch-home.ca

Corbeil Électroménagers
30 succursales

JC Perreault
Joliette · Kirkland · Saint-Hubert
St-Roch-de-l'Achigan · Laval

Maison Éthier
Saint-Basile-le-Grand
Saint-Jean-sur-Richelieu

Germain Larivière
Brossard · Laval
St-Hyacinthe

Offre valide du 4 avril au 27 juin 2013.

Joignez-vous à nous sur [facebook.com/boschcdn](https://www.facebook.com/boschcdn) pour être conquis.

*Applicable aux modèles 800 Plus seulement. **Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre Bosch.

Offre en vigueur seulement chez les détaillants autorisés participants. S'adresser au détaillant pour en savoir plus.

Offre uniquement valable au moment de l'achat. Chez certains détaillants, le prix indiqué tient déjà compte de la remise.

BCAN058-24-107667-3



ENVIRONNEMENT



EN ROUTE VERS UN RÉCHAUFFEMENT DE 6 DEGRÉS

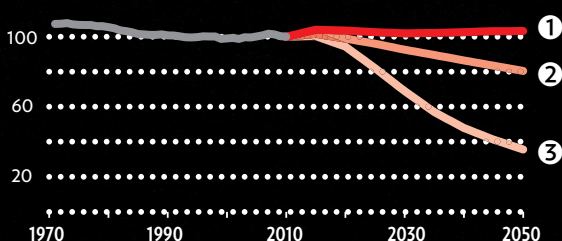
CHARLES CÔTÉ

En dépit des discours et des professions de foi, les énergies fossiles continuent de dominer le paysage énergétique mondial, et chaque année qui passe nous éloigne un peu plus de l'objectif de stabiliser le climat. C'est l'avertissement, nouveaux chiffres à l'appui, que lance l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son nouveau rapport intitulé *Tracking Clean Energy Progress*.

Toujours autant de carbone par unité d'énergie

Le constat est navrant: la production d'énergie implique toujours autant d'émissions de gaz à effet de serre (GES) qu'il y a 40 ans, comme le montre un tout nouvel indice créé par l'AIE. Cette ligne presque droite doit pourtant s'infléchir fortement vers le bas si on souhaite stabiliser le réchauffement à 2 °C. La poursuite des politiques actuelles nous pousse vers un réchauffement de 6 °C.

Émissions de carbone par unité d'énergie (2010=100)



1 Stabilisation à +6 °C 2 Stabilisation à +4 °C
3 Stabilisation à +2 °C

L'électricité fait une percée sur les routes

Rare point positif, les ventes de véhicules hybrides continuent d'augmenter et ont franchi le million d'unités en 2012, après une augmentation de 43%. Cependant, pour stabiliser le réchauffement du 2 °C, les ventes doivent continuer d'augmenter de 50 % chaque année d'ici 2020. Et celles des véhicules totalement électriques doivent afficher une hausse annuelle de 80%.

NOMBRE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Actuel	Requis en 2020
180 000	20 000 000

Retour en force du charbon

Les centrales au charbon se multiplient en Inde et en Chine, et l'usage du charbon croît même en Europe, signale l'AIE. Pire: la moitié des centrales construites en 2011 utilisent des technologies inefficaces et désuètes. Le rythme de croissance actuel dans ce secteur nous éloigne rapidement de la cible de stabilisation du climat à 2 °C de réchauffement et nous entraîne même au-delà d'un réchauffement de 6 °C. La clé pour infléchir la tendance: freiner les émissions par une taxe carbone ou un système de plafond et d'échange des émissions.

Augmentation de la capacité de production électrique (2000-2010)



Énergies non fossiles Charbon

La capture et la séquestration de carbone en panne

La technologie est censée nous protéger d'un réchauffement dangereux tout en nous permettant de continuer d'utiliser les carburants fossiles. L'idée est simple: capturer le gaz carbonique et l'injecter profondément dans le sous-sol. Mais les investissements en capture et séquestration de carbone sont largement insuffisants, et les projets d'envergure industrielle demeurent rarissimes. Les installations existantes et celles qui sont prévues d'ici 2020 ne comblent que 25 % des besoins pour stabiliser le climat à un réchauffement de 2 °C.



Pas de salut nucléaire en vue

Bien que controversée, l'énergie nucléaire demeure la seule capable de fournir de grandes quantités d'électricité sans émettre de gaz carbonique. Malgré une relative relance de l'industrie, avec un premier chantier en 30 ans aux États-Unis, la capacité prévue des centrales en 2025 ne remplit que 15 % à 32 % de l'objectif en fonction de limiter le réchauffement à 2 °C.



CLASSEMENT 2013 DE GREENPEACE

Clover Leaf, le pire thon pour l'environnement

MARIE ALLARD

Plus important vendeur de thon en conserve au Canada, Clover Leaf est aussi le pire pour l'environnement, selon le classement 2013 de Greenpeace. «Alors que le reste de l'industrie a commencé sa transition vers une pêche plus durable, provenant de stocks en santé, Clover Leaf n'a pas pris plus d'engagements», a dénoncé hier Charles Latimer, responsable de la campagne océans de Greenpeace.

Le thon le plus «vert» est offert par Raincoast Trading, de Vancouver. Son prix: 6,29 \$ pour 150 g de thon blanc entier, tel que vu dans un supermarché montréalais. C'est plus de deux fois plus cher que l'équivalent de marque Clover Leaf.

Au total, 11 des 14 marques de thon évaluées ont fait des progrès par rapport à l'an dernier. «Metro s'est beaucoup améliorée: la chaîne vend désormais seulement du thon listao, dont les stocks sont en santé», s'est réjoui M. Latimer. Metro a

«Nous échangeons régulièrement avec Greenpeace sur les meilleures pratiques d'ici et d'ailleurs et sur les décisions que nous prenons», a commenté Marie-Claude Bacon, directrice principale des affaires corporatives de Metro.

« En Angleterre et en Australie, 100 % des grandes marques ont déjà fait la transition vers le thon durable. »

— Charles Latimer, responsable de la campagne océans de Greenpeace

bondi de la 11^e à la 5^e place du classement en un an. D'ici la fin de 2013, la chaîne s'est engagée à commercialiser du thon de marque Irrésistibles pêché à la canne, ce qui diminue les risques de prises accessoires.

Pastene trouve aussi grâce aux yeux de l'association écologiste, en s'engageant à n'offrir que du thon durable d'ici 2016.

Si Clover Leaf a coulé au fond du classement, c'est parce

qu'il vend du thon pêché à la palangre — une longue ligne de pêche à laquelle sont fixés plusieurs hameçons — et à l'aide de dispositifs de concentration de poissons. « Ces dispositifs attirent les thons, mais aussi les requins, les tortues et les raies dans les filets coulissants, a dénoncé M. Latimer. On est en train de vider les océans et de menacer la biodiversité. »

« Nous sommes très déçus de notre classement et des commentaires de Greenpeace », a réagi Lorna Buchanan, porte-parole de Clover Leaf. Le thon listao de Clover Leaf provient principalement du Pacifique tropique de l'ouest, « où le taux de capture accessoire est de 1,7 %, surtout de petits thons », a précisé M^{me} Buchanan. Un

pourcentage que Clover Leaf veut «réduire de moitié», a-t-elle dit.

Greenpeace mis à l'amende

Greenpeace a été condamné en février à payer des amendes par un tribunal français, après avoir coupé et fait couler les filets de pêche au thon au large de Malte, en juin 2010.

Moyen de pression moins radical, le classement du thon durable a permis d'obtenir «des victoires chaque année», a dit M. Latimer. «L'industrie est en train de bouger, a-t-il souligné. En Angleterre et en Australie, 100 % des grandes marques ont déjà fait la transition vers le thon durable. Ça prouve que nos demandes sont réalistes.»

BOUTIQUE COURIR
votre partenaire de course

PowerGrid Hurricane 15 Homme

À l'achat de chaussures de course à pied chez Boutique Courir, recevez gratuitement un plan d'entraînement personnalisé de 8 semaines:

Pour préparer un 5 km, 10 km, demi-marathon ou marathon **OU** Pour votre mise en forme avant de commencer à courir

En partenariat avec **CYCLIDE** www.cyclide.org

Montréal
4452, rue Saint-Denis
Métro Mont-Royal

Longueuil
1085, chemin Chambly
Près du cégep Édouard-Montpetit

Boutique de course à pied de l'année 2012 au Canada selon **RBC.ca**

www.boutiquecourir.com

Chaussures • Vêtements • Accessoires • Produits énergétiques

Résultats des tirages du : 2013-04-17

649 18 25 26 23 41 45 49 compl.	49 03 09 17 33 28 35 41 compl.
----------------------------------------------	---------------------------------------------

Lotto-D 6 6 1 3 6 4 4 5

Sprinto 02 08 19 22 34

Lotto Payer 5 8 8 V R
♣ ♣ ♦ ♣ ♦

Triplex 10 14 27 39 41

1 25 000 \$ 131051	2 50 000 \$ 960120	3 100 000 \$ 862258
-----------------------	-----------------------	------------------------

Numéros «Télé»
060523 541967 759337
non décomposables

La Poule Plus
Numéro boni 17

Numéro «Votre participant» **AUCUN**

Ebanco	Quintissime
01 08 11 13 16 18 19 22 24 30 37 39 40 44 54 56 59 60 66 68	3 414 4 6347

Astro Jour - Mois - Année - Signe | **Extra**

02 JUILLET 70 POISSONS | 9248130

Vous pouvez acheter ces loteries en ligne.

lotoquebec.com/enligne

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Commode cintrée
Cour. 899\$ 1848494
SOLDE 449\$

Commode de chevet Hepplewhite
Cour. 699\$ 1848481
SOLDE 349\$



SOLDE
549\$
Lit Finley
Grand

Lit Finley grand
Cour. 1099\$ 1000078
SOLDE 549\$

Lit Finley très grand
Cour. 1199\$ 1000077
SOLDE 649\$

Meuble multimédia
Carlisle
Cour. 899\$ 1000072
SOLDE 499\$



Miroir Médaille
Cour. 229\$ 5999404
SOLDE 119\$



Lampes
de buffet
25\$
Cour. 49\$

BOMBAY
—  —
Classiques
SOLDE
Dernier week-end!
Le solde se termine le 22 avril 2013



Fauteuil Avalon
Cour. 799\$ 1930564
SOLDE 399\$



Miroir de sol
Nouveau
Cour. 499\$ 5900613
SOLDE 249\$



Bureau des
Gouverneurs
Cour. 1699\$ 1000064
SOLDE 999\$



Commode Saint-Émilion
Cour. 799\$ 1002244
SOLDE 499\$



Cabinet à vin
Alexandre
Cour. 999\$ 1003259
SOLDE 499\$

**6 MOIS, SANS INTÉRÊT AVEC
PAIEMENTS MINIMAUX[§]**

sur les achats de 500\$ ou plus traités avec votre carte de crédit BOMBAY**



Ouvrez un compte-carte de crédit BOMBAY aujourd'hui et
ÉCONOMISEZ UN 10%[†] ADDITIONNEL
sur votre achat total

Décarie, coin Jean-Talon
514 341 4927

Centre Rockland
514 344 4688

Les Galeries d'Anjou
514 352 7696

Place Ste-Foy
418 651 7664

Carrefour Champêtre
450 534 0611

Le Carrefour Laval
450 978 5362

Kirkland
514 428 0606

NOUVEAU Faubourg Boisbriand
450-419-5609

Quartier Dix30
450 462 2535

Galeries des Sources
514 683 2722

www.bombay.ca

*Le rabais s'applique aux prix courants. †Toutes les options de financement sont offertes sous réserve de l'approbation du crédit. Nouveaux demandeurs seulement. §Période promotionnelle de 6 mois sans intérêts avec paiements minimaux : Sous réserve de l'approbation du crédit pour les détenteurs de la carte de crédit Bombay. Un achat minimal de 500 \$ est exigé. Un paiement mensuel équivalent au plus élevé de 15 \$ ou de 3.5% de votre solde est exigé durant la période promotionnelle. Les intérêts calculés au taux privilégié s'accumulent sur le solde impayé à compter de la date de l'achat. Si le montant de l'achat et tous les frais facturés à l'égard de l'achat ne sont pas payés avant la date d'échéance de la promotion, les intérêts accumulés sont exigibles et ajoutés à votre solde. Si durant la période promotionnelle vous n'effectuez pas un paiement minimal exigé, l'offre promotionnelle sera annulée et les intérêts accumulés sont exigibles et ajoutés à votre solde. Le solde impayé sur l'offre promotionnelle sera chargé des intérêts au taux privilégié jusqu'à ce que le solde soit payé en entier. Le taux privilégié est de 29.9%. Pour de plus amples détails, demandez à un(e) associé(e). ** Toutes les options de financement sont offertes sous réserve de l'approbation du crédit.

MONDE



PHOTO JOE GIDDENS, ASSOCIATED PRESS

Les funérailles de Margaret Thatcher ont suscité diverses réactions. À gauche, des manifestants tiennent une banderole sur laquelle est inscrit *Rest in Shame* (Repose dans la honte). À droite, un homme essuie ses larmes sur le parcours du cortège funèbre.



PHOTO CARL COURT, AGENCE FRANCE-PRESSE

Mouvementées, mais touchantes

Les funérailles de Margaret Thatcher saluées par des applaudissements et des huées

Salves d'applaudissements, huées, larmes... Dans la vie comme dans la mort, Margaret Thatcher n'aura laissé personne indifférent. Récit de ses funérailles mouvementées et touchantes.



MAXIME BERGERON
ENVOYÉ SPÉCIAL
LONDRES

Marc Nadeau n'aurait manqué pour rien au monde les funérailles de Margaret Thatcher. Le résidant d'Ottawa devait rentrer avant-hier d'Italie, mais il a fait un détour à Londres avec sa famille pour faire ses adieux à la politicienne.

« J'ai grandi pendant la guerre froide et mon trio favori était Thatcher, Reagan et le pape Jean-Paul II, a-t-il confié

hier peu avant le départ du cortège funèbre. On n'a pas pu aller aux funérailles des deux autres, donc on tenait absolument à être ici ce matin. »

M. Nadeau et sa famille sont arrivés tôt pour s'assurer d'une place de choix le long des barrières métalliques érigées pour l'événement. La dépouille de l'ancienne première ministre, morte la semaine dernière à 87 ans, a quitté la chapelle de Westminster à 10h pour cheminer dans le cœur de Londres jusqu'à la cathédrale Saint-Paul, deux kilomètres plus loin.

La procession s'est tenue sous très haute surveillance, avec 4000 policiers répartis le long du trajet. En début de parcours, moins d'une heure avant le départ du cortège, on comptait au moins cinq agents pour chaque spectateur aux abords de Westminster. La sécurité déjà élevée a été accrue après les attaques du marathon de Boston, lundi.

Prises de bec

Les craintes des autorités – soit un acte terroriste ou des manifestations massives – ne se sont pas matérialisées. Plusieurs groupes et individus ont tout de même marqué leur

indignation, ce qui a donné lieu à des prises de bec bien senties tout au long du trajet entre opposants et sympathisants de la « Dame de fer ».

« Pourquoi devrait-on payer 10 millions [de livres sterling] pour ces funérailles en cette époque d'austérité, une austérité

avec le thatcherisme et, surtout, la facture salée de ces funérailles militaires.

Ces opposants ont été accueillis par des cris de protestation des sympathisants de Thatcher, majoritaires sur le parcours. En fin de compte, des milliers de personnes ont

« J'ai grandi pendant la guerre froide et mon trio favori était Thatcher, Reagan et le pape Jean-Paul II. On n'a pas pu aller aux funérailles des deux autres, donc on tenait absolument à être ici ce matin. »

– Marc Nadeau, d'Ottawa

qu'elle a créée de toutes pièces? », a lancé à *La Presse* Sally Banks, pancarte à la main.

« Elle était une politicienne extraordinaire, je suis content de payer pour ses funérailles, taisez-vous! », lui a crié un vieil homme en complet, sortant du traditionnel flegme britannique.

Un peu plus loin sur le parcours, un noyau d'une centaine de manifestants a protesté bruyamment au passage du cercueil. Syndicats, socialistes et autres opposants ont voulu marquer leur désaccord

assisté à la procession dans un calme relatif. Aucune arrestation de masse n'a été faite, et la police a remercié les Londoniens pour leur civisme en après-midi.

Cérémonie sobre

Loin du brouhaha de la rue, les funérailles elles-mêmes ont été qualifiées de sobres et émouvantes par plusieurs participants. Quelque 2300 dignitaires du monde entier ont assisté à la cérémonie, dont la reine d'Angleterre, le premier ministre canadien Stephen

Harper et tous les principaux dirigeants britanniques.

La célèbre horloge de Big Ben a été mise à l'arrêt pendant tout l'avant-midi, ce qui ne s'était pas vu depuis les funérailles de Winston Churchill, en 1965. Quelque 700 militaires ont aussi été mandatés pour la procession funèbre. La cérémonie avait tout des funérailles d'État, sauf le titre officiel, selon divers observateurs.

Le cercueil de Margaret Thatcher a été porté hors de la cathédrale par des soldats peu après 12h, sous les applaudissements – et quelques huées – des milliers de citoyens réunis devant l'église. La dépouille a ensuite été transportée vers le crématorium de Mortlake en après-midi, tandis que deux réceptions privées ont été organisées pour les participants aux funérailles.

Les rues du centre de Londres sont revenues peu à peu à la normale en milieu de journée, avec des équipes de nettoyeurs à pied d'œuvre. Quelques manifestations anti-Thatcher ont eu lieu ailleurs au pays, dont une qui a réuni 2000 protestataires à Goldthorpe.

CONÇUE POUR
LES 9-13 ANS

Dans le cadre du
**FESTIVAL
PLEIN AIR
ET VOYAGE**

**CHALLENGE
PLEIN AIR WIXX**

COURSE À OBSTACLES DE 2KM

**MONTRÉAL
25 et 26 mai 2013**

Parc Jean-Drapeau

SURPRISES, DÉFIS,
ENTRAIDE, ET PRIX
DE PARTICIPATION
POUR TOUS!
Inscriptions en cours.

FESTIVALPLEINAIR.CA

WIXX espaces
LA PRESSE
Un événement du
GROUPE
espaces



Une explosion aurait fait au moins deux morts, selon CNN, hier près de Waco, au Texas.

Explosion meurtrière à Waco

ANNABELLE BLAIS

Une explosion a dévasté une usine de fertilisants hier soir dans la ville de West, près de Waco, au Texas. L'immense explosion pourrait avoir fait au moins deux morts et des dizaines de blessés, selon divers médias américains.

Les agents de la Sécurité publique de l'endroit ont

utilisé leur propre véhicule pour transporter les blessés, a déclaré une porte-parole du corps policier, Gayle Scarbrough, à une station de télévision locale.

Elle a ajouté que six hélicoptères volaient en direction des lieux pour secourir les secouristes.

Le terrain de football d'une école secondaire a été

utilisé pour les opérations de secours.

Les images télévisées montraient que plusieurs dizaines de blessés étaient emmenés à bord d'ambulances emmenés à bord d'autres attendaient leur tour dans des chaises roulantes.

Un hôpital de la région a été prévenu d'attendre une centaine de blessés.

– Avec Associated Press et USA Today

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO AMMAR AWAD, REUTERS

Israël Roquettes, manifs et jeûne

Un groupe salafiste de Gaza a revendiqué le tir de deux roquettes sur Israël, hier, alors que c'était la Journée des prisonniers palestiniens, à l'occasion de laquelle près de 3000 détenus observaient un jeûne. Selon Israël, les roquettes ont été tirées de la péninsule égyptienne du Sinaï et sont tombées sur la station balnéaire d'Eilat, sans faire de victime. L'Égypte a dit vérifier si les roquettes avaient bien été tirées de son territoire. En août, deux roquettes étaient tombées sur Eilat, sans faire ni victime ni dégâts. — AFP



PHOTO ARCHIVES, AGENCE FRANCE-PRESSE

Égypte Nouveau procès pour Moubarak

La Cour d'appel du Caire a fixé au 11 mai le nouveau procès de l'ex-président égyptien Hosni Moubarak, dont le transfert de l'hôpital vers la prison a été ordonné. Le nouveau procès, pour complicité dans le meurtre de manifestants et corruption, se tiendra devant la Cour pénale du nord du Caire, sous la présidence de Mahmoud al-Rachidi, a indiqué une source judiciaire. Moubarak retournera à la prison de Tora, car son état de santé est « stable », a indiqué une autre source judiciaire. — AFP



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Syrie « L'Occident joue avec le feu », dit Assad

Le président syrien Bachar al-Assad a affirmé hier que les Occidentaux jouaient avec le feu en finançant selon lui Al-Qaïda et qu'ils le paieraient très cher, car cette organisation se retournerait un jour contre eux. M. Assad a aussi affirmé qu'une défaite de son régime devant les rebelles signifierait la fin de la Syrie — ce que, selon lui, aucun citoyen syrien ne pourrait accepter. Les djihadistes du Front al-Nosra ont annoncé il y a une semaine avoir prêté allégeance au chef d'Al-Qaïda, Ayman al-Zawahiri. — AFP



PHOTO MARTY MELVILLE, AGENCE FRANCE-PRESSE

Nouvelle-Zélande Mariage gai légalisé

La Nouvelle-Zélande est devenue le treizième pays — le premier dans la région Asie-Pacifique — à légaliser le mariage homosexuel, une décision historique célébrée par de nombreuses fêtes dans la communauté gaie. La loi amendant les textes législatifs qui régissent le mariage dans ce pays depuis 1955 a été votée hier soir par les députés. Cela survient un peu plus d'un quart de siècle après la dépénalisation de l'homosexualité, en 1986. — AFP

PÉNINSULE CORÉENNE

Entre la peur et l'indifférence



NICOLAS BÉRUBÉ ENVOYÉ SPÉCIAL CORÉE DU SUD

SÉOUL — La une des journaux parle de stimulation de l'investissement et du ralentissement de la croissance en Chine. Les Kia et les Hyundai s'alignent à perte de vue sur les autoroutes qui strient la ville. Des milliers de personnes dans le métro de Séoul ont le regard fixé sur l'écran de leur téléphone, indifférents au chaos autour d'eux. En se déplaçant à Séoul, ces jours-ci, on pourrait croire que les menaces d'attaques de la Corée du Nord n'ont pas d'impact sur la vie des Sud-Coréens. Ce serait une erreur. « Bien sûr qu'on y pense », explique Insun Kang, 27 ans, enseignante d'anglais à Séoul. Mais on ne change pas nos habitudes pour autant. La crainte qu'un missile à ogive nucléaire traverse la frontière du Nord vers le Sud semble d'abord inquiéter les gens plus âgés, note-t-elle.

« Ma mère n'arrête pas d'en parler. Les gens plus vieux ont connu la guerre, ils sont marqués à vie. Quand ils entendent Kim Jong-un faire des menaces, ils savent ce qui pourrait arriver. Les plus jeunes ont plus de détachement par rapport à ça. » Pour Kim Kyung-tae, employé d'une agence publicitaire dans le quartier Itaewon, un conflit armé avec la Corée du Nord est impossible. « Ce serait un suicide pour la Corée du Nord, dit-il. Je crois que Kim Jong-un veut de l'attention, il veut être pris au sérieux. C'est la méthode qu'il a trouvée: faire des menaces ne coûte pas cher. » Lim Geun Young, étudiante en administration, aimerait pouvoir en dire autant. « Ça me fait peur toutes ces menaces. Je n'ai aucune confiance en Kim Jong-un », dit-elle.

Appels à la nucléarisation Les menaces de Pyongyang ont déjà eu un impact en Corée du Sud: elles ont remis la question de la nucléarisation à l'ordre du jour. Récemment, M.J. Chung, membre de l'Assemblée nationale, a déclaré qu'il était temps de demander aux États-Unis de déployer des missiles



PHOTO JUNG YEON-JE, AGENCE FRANCE-PRESSE

Des hommes d'affaires sud-coréens patientaient hier à la frontière entre les deux Corées après s'être fait refuser par Pyongyang un réapprovisionnement et une vérification de l'usine de Kaesong, où travaillent des ressortissants des deux pays. nucléaires tactiques le long de la frontière avec la Corée du Nord. « Les leçons de la guerre froide nous montrent que les

est un État affaibli et isolé et pourtant, nous avons failli à la tâche de l'empêcher d'acquérir l'arme atomique. C'est notre échec à tous, et nous devons maintenant envisager d'autres options. » Un sondage réalisé en février par le groupe de recherche Asan Institute montre que 66% de la population croit que le gouvernement sud-coréen devrait concevoir ses propres armes nucléaires, une hausse de 7% par rapport aux résultats de 2011. Le test nucléaire mené en février par la Corée du Nord semble avoir joué un rôle dans ce changement d'opinion. La Corée du Sud a mis de côté il y a des années son programme de conception de l'arme atomique, et le pays est signataire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Armes nucléaires ou pas, la Corée du Sud n'a aucune tolérance pour les plus récentes menaces de Pyongyang. Le mois dernier, le ministre sud-coréen de la Défense, Kim Min-seok, a déclaré: « Si la Corée du Nord devait attaquer le Sud avec une frappe nucléaire non provoquée, le régime de Kim Jong-un cesserait d'exister de la surface de la Terre. »

SECTEUR À ÉVITER

Échangeur Turcote

ENTRAVES MAJEURES

FIN DE SEMAINE DU 19 AVRIL 2013

Fermetures complètes

- A** Bretelle A-720 ouest vers A-15 sud JOUR ET NUIT - de 22 h vendredi à 5 h lundi
- B** Bretelle A-20 est vers A-15 sud JOUR ET NUIT - de 22 h vendredi à 5 h lundi
- C** A-15 sud dans l'échangeur NUIT - de 23 h vendredi à 8 h samedi - de 23 h samedi à 9 h dimanche - de 23 h dimanche à 5 h lundi
- D** Bretelle A-15 sud vers A-720 est NUIT - de 0 h 30 à 6 h 30, nuit de vendredi à samedi - de 1 h à 7 h 30, nuit de samedi à dimanche

Fermetures partielles

- E** A-15 sud entre l'échangeur et le boul. De La Vérendrye UNE VOIE OUVERTE - de 8 h à 23 h samedi - de 9 h à 23 h dimanche

Pour accéder à la Rive-Sud privilégiée : pont Mercier, autoroute Bonaventure, pont Victoria, pont Jacques-Cartier ou encore le pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine.

DÉTOUR Les détours seront balisés à l'aide de panneaux de signalisation.

⚡ Ces travaux pourront être annulés ou reportés en raison des conditions climatiques ou de contraintes opérationnelles.

quebec511.info

DES INFRASTRUCTURES POUR TOUS

Québec

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Appuyer une vision d'avenir



ANDRÉ DESMARAIS
Président
du conseil
d'administration
de La Presse.

La Presse a une précieuse valeur institutionnelle et historique au Québec. Depuis plus de 125 ans que ce journal est publié. Il a été un témoin privilégié de son histoire et s'est fait le fidèle observateur et interprète des grands événements à l'échelle provinciale, nationale et internationale. Son lectorat et ses annonceurs lui ont démontré une constante fidélité et nous leur en sommes reconnaissants.

Conscient de cet unique héritage et sur l'avis judicieux de ses gestionnaires, le conseil d'administration de La Presse

a choisi d'appuyer une vision d'avenir et a invité l'actionnaire à faire un effort particulier pour continuer à offrir aux lecteurs et annonceurs de La Presse un produit unique que vous verrez pour la première fois aujourd'hui.

Le conseil a privilégié la voie de l'innovation avec l'objectif de permettre à chacun des lecteurs de La Presse de maîtriser en tout temps et en tout lieu son accès à une information de qualité.

L'extraordinaire essor de l'internet et des médias sociaux a créé une urgente nécessité de changements et d'adaptations dans une foule de secteurs industriels, mais plus spécifiquement celui du monde des médias. L'industrie de la presse écrite n'échappe pas à cette tendance.

Ainsi, au cours des cinq dernières années, des médias

écrits aussi prestigieux que *Newsweek*, le célèbre *Philadelphia Inquirer*, deux des plus grands journaux régionaux américains, le *Los Angeles Times* et le *Chicago Tribune*, *France Soir*, le quotidien économique *La Tribune* et, ici au Canada, le groupe de presse Canwest, pour ne citer que ceux-là, ont dû soit réduire considérablement leurs activités, soit simplement les cesser.

La Presse a su, par des interventions innovatrices, minimiser l'impact des effets entraînés par le numérique tout en misant également sur certains avantages dont celui de la barrière linguistique. Allant carrément à l'encontre des tendances lourdes, elle a pu mieux protéger son tirage et son lectorat grâce à la qualité de ses contenus, l'intérêt de ses lecteurs et la créativité de ses artisans. Mais ce

n'était là qu'une étape de son évolution.

Aujourd'hui, nous lançons LaPresse+, un journal complètement repensé par une équipe d'ici, un journal qui intègre les meilleurs éléments de l'imprimé, du web et de la vidéo.

À l'avenir, avec votre fidélité renouvelée, vous pourrez non seulement lire votre journal, mais également en partie l'écouter et le voir parce qu'il sera dorénavant constitué d'écrits, de voix, et de vidéos, dans un environnement interactif vous permettant d'être à l'affût et de bénéficier en tout temps et en tout lieu d'une information en direct et constamment mise à jour, que vous pourrez consulter à votre guise, selon vos goûts et vos intérêts. Sa confection et sa facture distinctive et conviviale constituent une première

dans l'industrie de la presse écrite.

Ce nouveau produit vous est offert gratuitement et nous en sommes fiers. Nous espérons que votre fierté de le consulter sera à la hauteur de notre privilège de vous l'offrir.

Beaucoup d'artisans ont participé à son développement, tous y mettant énormément d'efforts et de créativité. En mon nom personnel et au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier la haute direction de La Presse, l'ensemble de ses employés et leurs représentants syndicaux. Je remercie également tous nos lecteurs et annonceurs sans qui nous ne pourrions ajouter aujourd'hui un autre chapitre dans la grande histoire du journalisme québécois et dans celle du plus grand quotidien français d'Amérique.

Des vérités qui dérangent



ARIANE KROL
akrol@lapresse.ca

Une proportion alarmante de travailleurs n'ont pas de quoi prendre une retraite décente. Ceux qui bénéficient d'un bon régime ne sont pas non plus à l'abri, parce que la majorité de ces régimes sont en crise. Bref, le navire fait eau de toutes parts. Le réparer va imposer des efforts à tout le monde. Et non, ça ne peut pas attendre.

Le rapport publié hier par sur l'avenir du système de retraite québécois est implacable. «Pour nous, c'est générateur d'espoir», plaide le président du comité, Alban D'Amours.

Il faut pourtant faire quelque chose, car les régimes de retraite ne vont pas disparaître du radar.

De fait, les solutions proposées laissent entrevoir des lendemains pas mal plus agréables. Un avenir où la planification de la retraite porterait essentiellement sur les années précédant l'âge de 75 ans, puisque tous les travailleurs auraient ensuite droit à une nouvelle rente de longévité. Un avenir où les régimes offrant la meilleure sécurité financière, ceux à prestations déterminées (PD), seraient enfin hors de danger – y compris ceux des municipalités, qui pèsent lourd sur les comptes de taxes.

Pour y arriver, toutefois, il faut accepter de faire autrement. Et ça vaut pour tout le monde – à commencer par Québec, pour qui le plus simple serait de ne rien faire. La première ministre a appelé

hier à la mobilisation de tous les partis. C'est une ouverture encourageante, mais il faudra davantage.

Les changements requis bousculent beaucoup de monde. Obliger les entreprises n'offrant pas de régime de retraite, et leurs employés, à cotiser à une rente de longévité? Forcer les travailleurs bénéficiant d'un régime PD à faire toutes sortes de concessions? Faire accepter aux retraités de ces régimes que l'indexation de leurs prestations ne sera plus automatique? Obtenir des réinvestissements des employeurs, aussi bien au privé qu'au municipal et dans les universités? Voilà qui va demander un talent politique considérable, car il n'y a pas grand monde au Québec qui ne soit visé par l'exercice, ne serait-ce qu'à titre de contribuable.

La mobilisation est d'autant plus difficile que le problème est encore mal connu, et que ses pires effets mettront du temps à se faire sentir. Personne ne va descendre dans la rue pour réclamer la mise en œuvre du rapport D'Amours.

Il faut pourtant faire quelque chose, car les régimes de retraite ne vont pas disparaître du radar. Les charges de ceux de la Ville de Montréal représentent déjà 12% du budget de fonctionnement. Combien de temps les entreprises et les résidents accepteront-ils de ramasser la facture? La question se pose en maints endroits. Si rien n'est fait, on se dirige vers un affrontement majeur entre contribuables et employés municipaux.

Et si trop de Québécois arrivent à la retraite sans revenus suffisants, c'est l'État qui sera appelé à la rescousse. L'État, c'est-à-dire les travailleurs restants. Beau conflit de générations en perspective.

Le rapport D'Amours est dérangeant. Mais ce n'est rien en comparaison avec ce qui nous attend si nous décidons de l'ignorer.

Lisez le dossier complet dans la section Affaires.



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

Une faute morale et politique



RAPHAËL FISCHLER
L'auteur est
directeur
de l'École
d'urbanisme
de l'Université
McGill.

Pour le francophone et le Montréalais que je suis, le projet de loi 14 est un projet néfaste et dangereux. Il contribue à la détérioration de nos institutions démocratiques et libérales. Celles-ci ont déjà été malmenées ces derniers temps. Et voilà que notre gouvernement propose d'utiliser la coercition dans son arbitrage des équilibres linguistiques, dans le simple but de raviver le soutien de sa base électorale.

Le projet de loi 14 dénote un manque de compréhension de la réalité montréalaise, un manque de respect des libertés et, à vrai dire, un manque d'ambition culturelle.

De manière générale, notre législation linguistique est justifiée – et acceptée par la grande majorité des Québécois, quelle que soit leur origine ethnique ou linguistique – par le besoin de faire du français la langue commune du Québec, y compris pour les nouveaux immigrants. Elle est un mal nécessaire – un mal, car elle repose sur la contrainte et non sur l'incitation. Les mesures utilisées

pour l'appliquer ont inclus la délation; elles n'incluent plus «que» la prohibition, l'inspection et la punition. Elles n'ont pas pour effet de faire aimer le français, ni même d'en améliorer l'utilisation, mais de créer un lien malheureux entre la langue française et le pouvoir coercitif de l'État. Cela est bien triste.

Au lieu de s'attaquer au vrai problème de la qualité de l'instruction du français, le projet de loi 14 s'attaque au faux problème de la quantité de francophones à Montréal. Comme l'admet Jean-François Lisée, le déclin démographique des francophones de

Le projet de loi 14 crée un lien malheureux entre la langue française et le pouvoir coercitif de l'État.

souche est dû en premier lieu aux choix délibérés des ménages qui s'installent en banlieue. Ensuite, l'immense majorité des Montréalais et Montréalaises savent parler et converser en français. Finalement, le pouvoir d'attraction du français souffre non seulement du pouvoir d'attraction de l'anglais, mais aussi de la faible qualité du français que l'immigrant entend et du faible soutien qu'il reçoit pour apprendre cette langue.

L'enjeu de ce nouveau débat politique n'est rien de moins que l'avenir de Montréal. Le projet de loi émane d'un gouvernement qui ne semble pas comprendre les besoins d'une grande ville et de ses habitants. C'est un gouvernement qui ne peut accepter que Montréal n'est pas le Québec, que Montréal n'est pas une ville québécoise comme les autres.

Le bilinguisme ou, en fait, le multilinguisme de Montréal n'est pas une tare, une faiblesse ou un défi; c'est un atout, une force, une opportunité. Ce sont le multilinguisme et le multiculturalisme de Montréal, bien plus que l'usage du français, qui font notre richesse, au sens propre comme au sens figuré.

Le projet de loi 14 n'est pas draconien en soi. Mais il traduit en termes légaux cette pensée horrible de Jacques Parizeau, selon laquelle la bonne entente à Montréal est un danger. C'est ce texte de loi lui-même qui est dangereux. Les faibles gains politiques qu'il peut livrer à court terme seront entièrement et rapidement éclipsés par les dommages sociaux, culturels, économiques et politiques qu'il occasionnera à plus long terme. Au lieu de nous unir autour d'un projet collectif, il nous divise. Son adoption serait une faute morale et politique.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?

Écrivez-nous à debats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
www.lapresse.ca/abonnement

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de l'imprimerie Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

DÉBATS



BOUCAR DIOUF DÉBARQUE

Québécois d'origine africaine, ancien professeur de biologie, aujourd'hui humoriste, Boucar Diouf devient collaborateur des pages Débats. Il y commentera l'actualité avec humour, bien sûr, mais aussi avec ses yeux d'immigrant et de scientifique. Dans notre nouvelle édition numérique LaPresse+ lancée aujourd'hui, voyez l'entrevue qu'il a accordée à son nouveau «patron», André Pratte.

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

Concernant les travailleurs temporaires qui viennent d'ailleurs, un phénomène semblable se produit depuis quelques années dans le domaine de l'édition scolaire. Les maisons d'édition subventionnées par le gouvernement font faire la mise en page de leurs manuels en Inde pour faire des économies. Je suis travailleuse autonome et graphiste en édition scolaire. Cette nouvelle pratique nous oblige à baisser nos taux horaires considérablement. Difficile de compétitionner avec les prix de l'Inde. Et pas de syndicat pour nous défendre.

— Pierrette La France, Lavall

Le champ de bataille



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Le Québec sera l'un des grands champs de bataille de la prochaine élection fédérale. Les libéraux pourront-ils regagner le terrain perdu? Le NPD conservera-t-il ses acquis de la dernière élection? Le Bloc renaitra-t-il de ses cendres? Lequel, de trois chefs québécois, remportera-t-il la mise?

Pour l'instant, j'exclus les conservateurs de l'équation. Stephen Harper a fait tout ce qu'il pouvait pour amadouer le Québec, sans guère de résultat. Nombre de Québécois sont réfractaires tant à sa personnalité qu'à ses politiques. On voit mal comment son parti pourrait améliorer sa position.

Le NPD a fait son aggiornamento – timidement, et avec 25 ans de retard sur tous les autres partis socialistes européens (à l'exception du PS français).

Grosse nouvelle, son dernier congrès a décidé d'éliminer le mot «socialiste» du préambule de sa constitution! Un fort contingent de 188 délégués a vu là une trahison... tandis que dans l'autre camp, on se succédait au micro pour proclamer que ce changement de vocabulaire ne signifiait rien et que le NPD restait tel qu'il était!

Une fois effectué ce léger nettoyage sémantique, et bien que les résolutions sorties d'un congrès soigneusement encadré par la direction du parti ne contiennent guère de matière à controverse, le NPD restera effectivement ce qu'il était: collé sur les syndicats comme si ceux-ci n'avaient que l'intérêt public en tête, congéni-

Les libéraux pourront-ils regagner le terrain perdu? Le NPD réussira-t-il à conserver ses acquis de la dernière élection?

talement allergique au libre-échange, reprenant à propos de l'Europe ses anciennes objections à l'ALENA, sceptique vis-à-vis de l'entreprise privée (celle qui pourtant crée des emplois), nostalgique des grands programmes sociaux centralisés... les délégués continuant, dans la bonne vieille tradition du CCF, à s'appeler *brothers and sisters* (une habitude que leurs nouvelles recrues francophones se sont heureusement abstenues d'imiter).

Sous l'impulsion du libéral que fut naguère Thomas Mulcair, l'élimination de la référence au socialisme visait, on le sait, à rapprocher le parti du centre où se tient la majorité des électeurs. Ce à quoi Stéphane Dion a finement répliqué, dans une interview à RDI: «Le NPD veut être au centre, mais nous, nous sommes au centre!»

Les néophytes de 2011, ces «députés instantanés» élus à leur propre surprise sur la vague orange, ne se sont pas imposés dans le paysage québécois, c'est le moins qu'on puisse dire. Les seuls qu'on entende régulièrement à la radio sont Alexandre Boulerice, la plus solide recrue de la vague orange, et Hélène Laverdière, que ses difficultés d'expression, surprenantes chez une ancienne diplomate, empêchent de s'imposer.

À supposer que le Parti libéral ou le Bloc soient capables d'attirer quelques candidats de qualité (ce qui n'est pas donné), la forteresse néo-démocrate pourrait être menacée.

Restent les leaders. M. Mulcair aura à son crédit l'expérience d'un vieux routier, et une crédibilité bien supérieure, comme premier ministre potentiel, à celle de Justin Trudeau.

Mais face à un jeune homme qui plaît et qui joue à merveille la carte de la convivialité, le chef néo-démocrate aura fort à faire pour se faire aimer. Le parti aura beau tenter d'humaniser l'image de son chef à coup de vidéos sur sa vie familiale, l'homme a l'air grinçant même quand il sourit.

Si Justin Trudeau réussit à se faire prendre au sérieux (cela non plus n'est pas donné), il pourrait franchir le mur de l'indifférence, surtout chez ceux, jeunes et moins jeunes, qui en ont marre des politiciens traditionnels et pourraient être séduits par ce politicien non conformiste. Quant à Daniel Paillé du Bloc, pour l'instant du moins, il ne compte pas dans la balance.

Mais il reste deux ans avant les prochaines élections...



Justin Trudeau s'est adressé hier à ses députés, à l'ouverture de son premier caucus à la tête du Parti libéral du Canada.

PHOTO ADRIAN WILD, LA PRESSE CANADIENNE

Changement de garde



CLAUDETTE CARBONNEAU
Ex-présidente de la CSN, l'auteure collabore régulièrement à la section Débats.

En fin de semaine dernière, Justin Trudeau accédait, sans surprise, à la direction du Parti libéral du Canada. Avec 80% des votes, il règne maintenant sans partage sur le PLC. Cette élection met un terme à deux décennies de luttes intestines qui ont fini par reléguer ce parti historiquement dominant au rang de deuxième opposition.

Si le résultat de cette élection ne faisait pas de doute, la course à la direction a néanmoins suscité de l'intérêt et été abondamment couverte. Celui que plusieurs se plaisaient à définir comme un candidat gaffeur et sans idées a attiré des milliers de sympathisants et propulsé le PLC en tête des intentions de vote au sortir d'un couronnement, qui stimule l'imaginaire populaire et crée un *momentum* certain.

Certes, rien n'est joué. De nombreux défis attendent Justin Trudeau. Mais ses opposants auraient intérêt à ne pas crier au mirage et au feu de paille et à tout miser sur la vacuité du discours du nouveau chef.

M. Trudeau a surfé sur des idées assez vagues durant cette campagne. Néanmoins, deux éléments peuvent changer le paysage politique canadien. Le charisme et la popularité du chef auprès

d'un électorat assez loin du politique et qui ne vote pas toujours, peuvent faire une différence. Il y a aussi cet appel aux Québécois à investir la politique canadienne et à bâtir le pays, qui peut atténuer la méfiance à l'égard du PLC et générer des résultats inattendus.

Il n'y a rien de plus difficile en campagne électorale que tenter de contrer un élan de cœur de l'électorat, comme on a pu le voir aux dernières élections avec Jack Layton. Le risque de connaître un nouvel effet de vague est d'autant plus présent, que la volonté de se débarrasser de Stephen Harper, pourrait convaincre certains fédéralistes de mettre en veilleuse leurs différences pour se ranger derrière un favori.

Les souverainistes devront tenir compte de ce changement de ton moins agressif, plus rassembleur, de Justin Trudeau.

A priori, l'invitation lancée aux Québécois de réinvestir la scène fédérale pour bâtir le Canada semble tomber à plat. Les Québécois ont longtemps été très ambigus face au Québec et au Canada, d'où la boutade d'Yvon Deschamps sur un Québec fort dans un Canada uni! Cette situation a radicalement changé. Maintenant, une forte majorité se définit comme étant Québécois d'abord.

Ce qui peut séduire par ailleurs, c'est l'apparent abandon dans le camp libéral du discours dur d'un Jean Chrétien stigmatisant les «séparatistes». Ce qui peut séduire aussi, c'est l'appel à un changement de garde et à la mise au rancart des vieilles chicanes au profit d'un discours positif.

Sur la question nationale, Justin Trudeau est loin d'être un homme sans idée. Il est résolument fédéraliste. Il choisira toujours le Canada même s'il devait, pour ce faire, bafouer les intérêts du Québec, comme il semble tenté de le faire en intervenant davantage en éducation. Il ne fait pas mystère de ses positions sur la loi sur la clarté et sur l'exclusion du Québec de la constitution canadienne. C'est facile aujourd'hui de déclarer qu'il peut vivre avec la loi 101, alors qu'il sait que la Charte canadienne des droits a fait son œuvre!

Les souverainistes devront néanmoins tenir compte de ce changement de ton, moins agressif, plus rassembleur. Les Québécois sont des bâtisseurs dans l'âme. Ils se méfient des comportements d'assigés. Ils ne sont pas en guerre contre le Canada. Ils veulent être reconnus comme nation et bâtir un pays, le leur avant celui du voisin. Ils veulent entretenir de bonnes relations avec le reste du Canada, assurer leur développement en fonction de leurs valeurs, être ouverts sur le monde et faire entendre leur voix dans le concert des nations. L'indépendance viendra de cette volonté sereine d'affirmation, pas d'autre chose!

Le Swinging London ne danse plus



LAURENT DESBOIS
L'auteur est président de Fjord Capital.

L'Angleterre est aujourd'hui en crise économique, et le décès de Margaret Thatcher réveille soit de la nostalgie ou de la colère chez beaucoup de Britanniques.

Dans les années 60, le *Swinging London* des Beatles et des Rolling Stones constituait une ville unique au monde. C'était particulièrement le cas où nous habitons, mes parents et leurs cinq enfants, sur Flood Street, au coin de King's Road, où les boutiques psychédéliques fleurissaient. Mon père était alors, de 1964 à 1969, représentant de Radio-Canada à Londres.

Un jour de 1967, le propriétaire de la maison que nous louions, un militaire au nom de Commodore Bailey, nous a annoncé qu'il l'avait vendue et que nous devions par conséquent déménager. Le hasard a voulu que les nouveaux acheteurs étaient Dennis et Margaret Thatcher, qui ont habité la maison jusqu'à ce qu'ils déménagent au 10 Downing Street.

L'Angleterre de cette époque était loin d'être riche comme aujourd'hui. Elle se faisait dépasser sur le plan économique par plusieurs pays européens. Durant les années 1970, la compétitivité britannique déclinait, et le pays n'arrivait plus à financer ses dettes, à tel point qu'il a fait appel au Fonds monétaire international, tout comme certaines nations de la zone euro aujourd'hui.

L'arrivée au pouvoir de M^{me} Thatcher a changé tout cela, avec ses politiques

de déréglementation, de privatisation et d'autres mesures pour augmenter la compétitivité du capital et du travail. L'impact économique a été indéniable, car depuis 1980, les citoyens anglais ont vu leurs revenus croître plus rapidement que dans les autres grands pays européens.

Les politiques de M^{me} Thatcher ont été aidées cependant par la montée de l'endettement privé et public en Occident, et par la globalisation des marchés. En fait, Londres a profité de ces tendances lourdes, en tant que centre financier aux avantages considérables: langue et loi anglaises, déréglementation et expertise financière à la fine pointe. Depuis 1980,

Un jour de 1967, le propriétaire de la maison que nous louions à Londres nous a annoncé qu'il l'avait vendue à... Dennis et Margaret Thatcher, qui l'ont habitée jusqu'à ce qu'ils déménagent au 10 Downing Street.

le secteur de la finance a crû de 6% par année, à un rythme deux fois plus rapide que le reste de l'économie anglaise, et Londres est devenu la capitale internationale de la finance.

Le secteur financier représente aujourd'hui 10% de l'économie britannique, et une part encore plus importante de l'économie de Londres, auquel il faut ajouter tous les secteurs connexes. Les salaires très élevés associés à la finance et des taux d'intérêt favorisant la

spéculation ont propulsé les prix de l'immobilier vers des sommets stratosphériques, à tel point qu'il serait inimaginable à un employé de Radio-Canada de vivre aujourd'hui au cœur de la ville.

En effet, la maison en rangée que les Thatcher ont achetée en 1967 était modeste, mais située dans un quartier équivalent à Outremont. Elle était alors évaluée à 28 000 livres, un prix comparable pour une maison semblable à Montréal à cette époque. Or, elle vaudrait probablement entre 3 et 4 millions de livres (4,7 à 6,2 millions de dollars) aujourd'hui.

Le décès de M^{me} Thatcher marque la fin de cette époque, qui avait permis à l'industrie financière britannique de prospérer au point de devenir obèse. Les inégalités sont aujourd'hui très importantes, le gonflement du prix des actifs profitant surtout aux plus riches.

Le règne de M^{me} Thatcher, ainsi que les impressionnantes forces économiques passées de Londres, est révolu. Les difficultés économiques de l'Angleterre, un des pays dont l'endettement total – privé et public – est un des plus élevés au monde, sont très importantes. Le gouvernement, les ménages et les banques sont en mode de retranchement, ce qui ne favorisera pas la croissance économique.

Les injections de liquidités de plusieurs banques centrales maintiennent pour l'instant les prix des actifs à des sommets, ce qui facilite la vie aux Britanniques endettés pour le moment. Mais on ne fait qu'acheter du temps. Malgré ses talents indéniables, Mark Carney, qui sera gouverneur de la Banque d'Angleterre en juillet prochain, aura de la difficulté à faire danser à nouveau le *Swinging London*...

À UN DOIGT DE TOUS VOS MESSAGES.

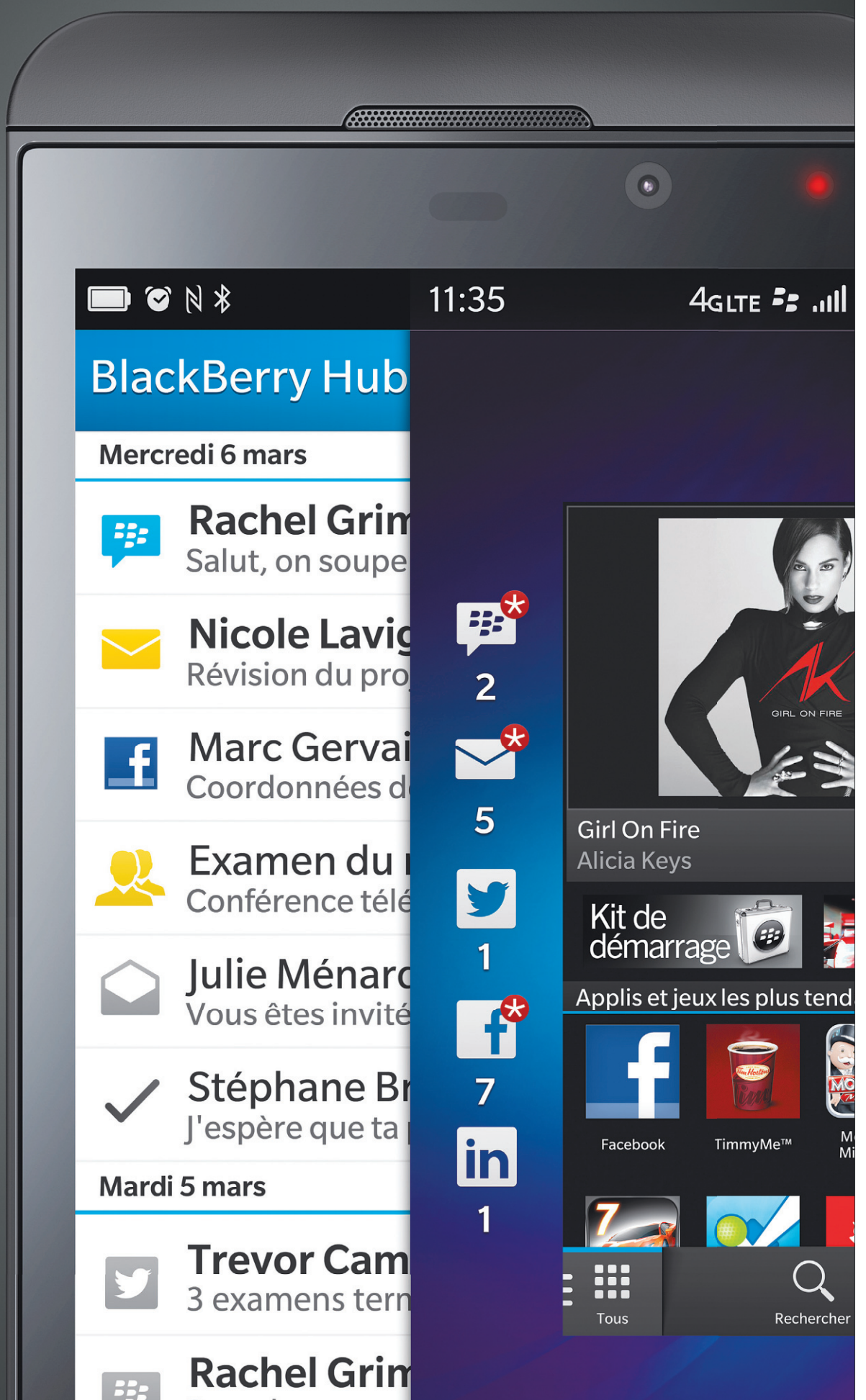
Le BlackBerry® Z10 avec sa nouvelle façon de consulter les messages.

Le nouveau et révolutionnaire BlackBerry Z10 vous permet, à partir de n'importe quelle application, de jeter un coup d'œil à vos messages, puis d'y répondre dans le BlackBerry Hub ou de retourner faire ce que vous faisiez.

blackberry.com

 **BlackBerry**®

Allez de l'avant



Bell

Capture d'écran simulée. © BlackBerry, 2013. Tous droits réservés. BlackBerry®, ainsi que les marques de commerce, les noms et les logos associés, sont la propriété de Research In Motion Limited et ils sont déposés ou utilisés aux États-Unis et dans d'autres pays du monde. Les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.